Coordonné par
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

LES NOUVELLES CONFIGURATIONS DU TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

Les nouvelles configurations du travail et l'économie sociale et solidaire au Brésil

Coordonné par
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

Les nouvelles configurations du travail et l'économie sociale et solidaire au Brésil

Traduction du Portugais : Hélène Le Doaré

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2012
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-00511-9
EAN : 9782336005119

SOMMAIRE

Préface

9

Présentation

11

Introduction : Économie sociale et solidaire et nouvelles configurations du travail : démocratisation, inclusion ou précarisation ? *Marcia de Paula Leite* (Unicamp) et *Isabel Georges* (IRD/UFSCar)

13

Partie I Précarisation et nouvelles configurations du travail

Les nouvelles configurations du travail formel au Brésil. *Nadya Araújo Guimarães* (USP/CEM-Cebrap)

29

Habitat et travail : entre travail associé et salariat, entre quartier-dortoir et territoire productif. *Cibele Saliba Rizek* (USP/UFSCar)

53

À la périphérie des droits : travail, précarité et politiques publiques. *Isabel Georges* (IRD/UFSCar) et *Cibele Saliba Rizek* (USP/UFSCar)

65

Partie II Marché du travail et genre

Annotations sur les inégalités de genre dans le marché du travail. *Maria Rosa Lombardi* (Fondation Carlos Chagas)

91

Informalité et relations de genre. *Ángela Maria Carneiro Araújo* (Unicamp)

111

L'affectivité dans l'emploi domestique. Un débat français à la lumière d'une recherche au Brésil. *Dominique Vidal* (Université Paris VII-URMIS)

141

Partie III Travail associé et économie sociale et solidaire : quelques observations théoriques

Coopératives, travail associé, autogestion et économie solidaire : constitution d'un champ de recherche au Brésil. *Jacob Carlos Lima* (UFSCar)

159

Coopérative et travail : un regard sur le secteur du recyclage et les reprises d'usines. *Marcia de Paula Leite* (Unicamp)

185

Les entreprises solidaires : autonomie ou tutelle ? *Lorena Holzmann* (UFRGS)

215

Partie IV Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État

La présence politique de l'économie solidaire. Considérations à partir de la première cartographie nationale. *Luiz Inácio Gaiger* (UniSinos)

231

Dilemmes des entreprises solidaires : entre précarisation et insertion sociale. *Magda de Almeida Neves* (PUC/MG)

259

Économie sociale et solidaire et esprit d'entreprise : deux orientations dans la création d'emplois et de revenus. Antagonisme ou partenariat ? *Francisco Alves* et *Silvana Salomão* (UFSCar)

281

Économie sociale et solidaire. Une perspective internationale. *Genauto Carvalho de França Filho* (UFBA) et *Jean-Louis Laville* (CNAM)

301

© L'HARMATTAN, 2012
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-00511-9
EAN : 9782336005119

SOMMAIRE

Préface

9

Présentation

11

Introduction : Économie sociale et solidaire et nouvelles configurations du travail : démocratisation, inclusion ou précarisation ? *Marcia de Paula Leite* (Unicamp) et *Isabel Georges* (IRD/UFSCar)

13

Partie I Précarisation et nouvelles configurations du travail

Les nouvelles configurations du travail formel au Brésil. *Nadya Araújo Guimarães* (USP/CEM-Cebrap)

29

Habitat et travail : entre travail associé et salariat, entre quartier-dortoir et territoire productif. *Cibele Saliba Rizek* (USP/UFSCar)

53

À la périphérie des droits : travail, précarité et politiques publiques. *Isabel Georges* (IRD/UFSCar) et *Cibele Saliba Rizek* (USP/UFSCar)

65

Partie II Marché du travail et genre

Annotations sur les inégalités de genre dans le marché du travail. *Maria Rosa Lombardi* (Fondation Carlos Chagas)

91

Informalité et relations de genre. *Ángela Maria Carneiro Araújo* (Unicamp)

111

L'affectivité dans l'emploi domestique. Un débat français à la lumière d'une recherche au Brésil. *Dominique Vidal* (Université Paris VII-URMIS)

141

Partie III Travail associé et économie sociale et solidaire : quelques observations théoriques

Coopératives, travail associé, autogestion et économie solidaire : constitution d'un champ de recherche au Brésil. *Jacob Carlos Lima* (UFSCar)

159

Coopérative et travail : un regard sur le secteur du recyclage et les reprises d'usines. *Marcia de Paula Leite* (Unicamp)

185

Les entreprises solidaires : autonomie ou tutelle ? *Lorena Holzmann* (UFRGS)

215

Partie IV Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État

La présence politique de l'économie solidaire. Considérations à partir de la première cartographie nationale. *Luiz Inácio Gaiger* (UniSinos)

231

Dilemmes des entreprises solidaires : entre précarisation et insertion sociale. *Magda de Almeida Neves* (PUC/MG)

259

Économie sociale et solidaire et esprit d'entreprise : deux orientations dans la création d'emplois et de revenus. Antagonisme ou partenariat ? *Francisco Alves* et *Silvana Salomão* (UFSCar)

281

Économie sociale et solidaire. Une perspective internationale. *Genauto Carvalho de França Filho* (UFBA) et *Jean-Louis Laville* (CNAM)

301

Préface

Ce livre s'inscrit au cœur d'un débat sur l'avenir du système économique capitaliste : l'économie sociale et solidaire dans sa version contemporaine peut-elle constituer une alternative au système capitaliste ou n'est-elle que sa thérapie, son médicament, lorsque ce dernier expose au grand jour sa principale maladie, chômage et pauvreté. C'est dire son importance et son actualité dans une conjoncture longue de plus de 30 ans, et dans un contexte qui n'est pas seulement national mais mondial.

Son intérêt principal est de reprendre toute l'histoire qui, dès le milieu des années 1980 amène les acteurs sociaux à se positionner et à repenser de nouvelles dimensions de leur action, en relation à la situation antérieure, marquée par un marché du travail en voie d'expansion et inclusif. Les syndicats cherchent à créer du travail pour leurs licenciés, les pouvoirs publics font des lois ou des programmes pour les appuyer mais se préoccupent mal de l'effectivité ou de l'efficacité de ces lois et les programmes sont souvent éphémères, les entreprises privées se lancent dans la responsabilité sociale pour gommer leur souci du profit, les associations et autres entités de la « société civile » se lancent sur tous les « créneaux » et les « niches » d'activité ; et les personnes se branchent, entreprennent, font ce qu'elles peuvent. Des combinaisons heureuses peuvent naître entre ces acteurs, et il faut souligner la persistance et l'énergie qu'ils déploient ensemble pour promouvoir ces formes d'économie alternatives dont les progrès sont loin d'être négligeables. D'autres combinaisons sont moins heureuses. Les formes d'activité diverses et variées nées de l'économie sociale et solidaire renvoient en permanence à une question centrale : de quel travail s'agit-il et quel est son avenir ? Mais aussi ils soulèvent une question nouvelle et inattendue, propre à la conjoncture actuelle, celle d'une transformation des rapports de genre : car les femmes, qui apparaissent dans cette conjoncture comme les plus exploitées, les plus résistantes et les plus actives, s'engagent dans une perspective d'autonomie, d'émancipation et de coopération plus nettes en relation aux hommes. Dans d'autres cas de figure - hélas, non pas les moindres - les formes d'insertion des femmes dans l'économie sociale et solidaire contribuent à la précarisation des relatons du travail et de l'emploi, ainsi qu'à la production et à la reproduction des mécanismes de la division sociale et sexuelle du travail. Parfois, les femmes y contribuent elles-mêmes par leurs pratiques participatives.

Or, si sauf exceptions, le travail reste précaire et ne semble pouvoir se substituer ni quantitativement ni qualitativement (ou seulement très partiellement) au travail proposé par le capital, l'économie sociale et solidaire semble déclencher, chez la plupart de ses acteurs et commentateurs,

un imaginaire qui s'affiche à l'inverse de sa réalité. Une utopie, oublieuse d'une naissance le plus souvent forcée, qui veut se représenter la possibilité d'un avenir meilleur.

C'est dire le poids de rancœur et d'insatisfaction généré par le système capitaliste, une insatisfaction qui n'ose s'afficher que lorsque ce dernier montre ses failles. Ce livre nous parle de tous les acteurs qui, destin ou volonté, se retrouvent dans cette activité fort hétérogène et fortement perméabilisée aussi par les rapports sociaux du système capitaliste ; qui se battent pour survivre et/ou pour vivre autrement. La très grande variété des expériences et le très riche inventaire des formes de travail et d'innovation qui nous sont présentées ici, tragiques dans leurs résistances ou puissantes par leurs utopies, donnent à réfléchir sur la fragilité du travail face au capital. Mais aussi sur la résilience du travail et sa capacité à recréer sans cesse du lien social, à « produire de la société ».

Ce tour de l'horizon de l'utopie en action, honnête et scrupuleux, nous renvoie à d'autres pays du monde, à tous les pays du monde, où les luttes du travail se déroulent de la même manière, s'affrontent aux mêmes problèmes, aux mêmes obstacles. Et en particulier à la France : les articles qui présentent une comparaison France-Brésil à ce sujet sont particulièrement bien venus ; comme est bienvenue aussi la publication de ce livre dans une collection qui veut réfléchir sur l'avenir du travail dans un monde où des pays aux histoires contrastées, s'affrontent actuellement et de plus en plus aux mêmes questions. Elle donne chair, force et matière, à ce commentaire d'Edgar Morin : « Le probable n'est pas certain et souvent c'est l'inattendu qui advient » (Le Monde du 9-10 janvier 2011). Et qui cite, pour terminer son article, un proverbe turc : « Les nuits sont enceintes et nul ne connaît le jour qui naîtra ».

Robert Cabanes

Présentation

Ce recueil rassemble des textes[1] qui ont été présentés au « Séminaire franco-brésilien sur l'économie et solidaire et les nouvelles configurations du travail » réalisé à l'Institut de philosophie et sciences humaines de l'Université de Campinas du 26 au 27 août 2009[2]. Le propos du séminaire était de débattre autour d'un certain nombre de questions relatives à ce champ d'analyse et de contribuer à un approfondissement de la discussion en faisant croiser les regards et différents niveaux d'analyse : le champ scientifique (sociologie du travail, sociologie publique, sociologie des rapports sociaux de sexe, de la connaissance) ; le champ politique et la vision des acteurs eux-mêmes de l'économie sociale et solidaire, surtout celle des hommes et des femmes qui ont le statut de travailleurs ou de coopérateurs.

Les thèmes abordés dans ce livre entrent dans l'analyse des transformations du travail induites par la mondialisation, les mutations de la structure économique, les modifications dans le rôle de l'État et dans les structures et fonctions familiales. Ils sont essentiellement axés, mais pas exclusivement, sur les expériences menées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Le débat porte aussi sur les changements dans la façon dont s'articulent espace public et espace privé, changements instaurés par les nouvelles formes d'organisation de la société civile (associations, ONG, coopératives, entre autres), et sur les transformations de la division sociale et sexuelle du travail (nouvelles configurations familiales et rôles de genre).

---

[1] Cf. la publication originale en portugais : Isabel Georges et Marcia de Paula Leite (orgs.), *Novas configurações do trabalho e Economia solidária,* São Paulo, Ed. Annablume, avril 2012, 438p., à l'exception du chapitre 3, « *O caso dos agentes comunitários de saúde e dos agentes de proteção social da Região Metropolitana de São Paulo* », d'Isabel Georges, dont une version en français, « *Des « street level bureaucrats » féminins, le cas des agents communautaires de santé et des agents de protection sociale de la région métropolitaine de São Paulo* » a intégré un autre recueil d'articles, réunis par Isabel Georges et Pierre Tripier, *La démocratie participative au Brésil : Promesses tenues et dynamiques ouvertes*, Bruxelles, Éd. Peter Lang, 2012. Ce chapitre a été remplacé par la publication d'un texte inédit *« Aux marges du droit : travail, précarité et politiques publiques »*, d'Isabel Georges et de Cibele Saliba Rizek, résultat d'une enquête de terrain réalisée conjointement dans le cadre du même projet de recherche. Par ailleurs, pour des questions de volume et de publication du texte en français ailleurs, la partie V « L'Economie sociale et solidaire et les questions de genre » du recueil en portugais n'a pas été reprise en français.

[2] Ce séminaire a intégré la programmation de l'Année de la France au Brésil, en 2009, dans le but d'ouvrir des discussions autour des résultats intermédiaires de deux projets de recherche : « Nouvelles configurations du travail, savoirs professionnels et genre (le cas de la région métropolitaine de São Paulo) » (CNPq/IRD, 2007-2011) coordonné par Márcia de Paula Leite et Isabel Georges, et « La crise du travail et les expériences de création d'emplois et de revenus : les divers visages du travail associé et la question du genre » (Fapesp, 2007-2011), coordonné par Marcia de Paula Leite, Angela Carneiro Araújo et Jacob Carlos Lima.

Pour nourrir le débat, le livre a été organisé en quatre parties : I – Précarisation et nouvelles configurations du travail ; II – Marché du travail et genre ; III – Travail associé et économie sociale et solidaire : quelques observations théoriques ; IV – Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État.

Les auteures remercient les organismes qui ont financé les recherches en cours, FAPESP, CNPq et l'IRD, et les institutions qui ont rendu possible la réalisation du séminaire : la Faculté d'Éducation et l'Institut de Philosophie et de Sciences sociales de l'Unicamp, l'Institut de Recherche pour le Développement et le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes – Ambassade de France au Brésil. Elles remercient aussi l'ensemble des travailleurs, des coopérateurs, hommes et femmes, qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps aux enquêtes réalisées dans le cadre des recherches. Enfin, elles remercient Lorena Holzmann pour sa révision finale des textes en portugais, et Hélène Le Doaré pour la traduction des mêmes en français ainsi que Gari Ranz pour la mise en forme du manuscrit en français.

São Paulo, juin 2012

Économie sociale et solidaire[1] et nouvelles configurations du travail : démocratisation, intégration ou précarisation ?

Marcia de Paula Leite
Faculté d'Éducation et
Programme doctoral en Sciences sociales
Unicamp

Isabel Georges
Institut de Recherche pour le Développement et
Université fédérale de São Carlos

Introduction

La sociologie du travail s'est ouverte actuellement sur un ensemble de nouveaux thèmes. En effet, à côté des champs qui se trouvaient traditionnellement au cœur de l'observation sociologique depuis ses débuts comme l'organisation du travail, le syndicalisme, le marché du travail, la qualification des emplois, ou ceux qui ont été incorporés plus récemment dans les débats comme la division sexuelle du travail, des thèmes nouveaux sont apparus et devenus des objets de recherche. À leur tour, ceux-ci ont fait émerger des questionnements, nouveaux aussi, de la réalité sociale. L'économie sociale et solidaire est un de ces champs, porteurs d'intérêts inexistants auparavant, ou qui n'avaient pas semblé pertinents jusqu'alors ou encore qui sont appréhendés maintenant sous un autre angle.

Ce nouveau champ d'intérêt est en liaison évidente avec son expression sociale, c'est-à-dire le développement actuel, dans la majorité des pays occidentaux, de ce qu'on a appelé les entreprises économiques solidaires. Sa pertinence s'affirme dès lors que l'on croise son émergence sociale avec d'autres phénomènes concomitants : la mondialisation, la restructuration économique, les changements dans le rôle des États, les modifications du marché du travail, les nouvelles caractéristiques des mouvements sociaux, l'apparition de nouvelles formes d'organisation de la société civile avec le développement des ONG et des associations, les transformations de la division sexuelle du travail et l'émergence de nouvelles configurations familiales marquées par des changements dans les relations de genre.

[1] En France, le terme de « l'économie sociale et solidaire » est le plus usuel pour décrire le phénomène étudié, alors qu'au Brésil le terme d' « *economia solidária* » est le plus répandu. C'est la raison pour laquelle nous emploierons au cours du texte tantôt l'un, tantôt l'autre, quand il sera exclusivement question de la situation brésilienne. N.d.T.

L'expansion de l'économie sociale et solidaire doit être reliée au processus de mondialisation et de restructuration économique amorcé à l'échelle internationale dans les années 1970 et à ses répercussions sur le marché du travail où le chômage et le travail précaire[2] augmentent tandis que se réduit le rôle social de l'État. L'économie sociale et solidaire est en quelque sorte un mouvement de travailleurs cherchant à garantir leurs moyens de survie, comme cela s'est passé à divers moments de l'histoire du capitalisme [3]. Son importance sociale la rend comparable au travail coopératif appartenant à d'autres moments historiques mais avec de nouvelles dimensions car ce phénomène atteint ici une ampleur et une capacité de dissémination inconnues jusqu'alors ; c'est une raison suffisante pour que la sociologie en fasse un objet d'analyse. Un tel phénomène réactualise d'anciens questionnements que les scientifiques se sont déjà posés sur sa capacité à transformer la société, surtout à un moment où il devient évident que le modèle de développement économique en vigueur n'est pas viable à long terme soit à cause des déséquilibres sociaux qu'il provoque soit à cause de ses conséquences destructrices sur l'environnement ou encore des difficultés à trouver une issue à la crise économique actuelle.

Cette question de la force transformatrice du coopérativisme se pose depuis son apparition sur la scène publique ; s'y rajoutent les inévitables difficultés liées à son développement : comment une entreprise autogestionnaire peut-elle sauvegarder sur un long terme ses idéaux en étant ancrée dans un environnement capitaliste ? Et comment affronter les inéluctables conflits opposant la perspective autogestionnaire à la fonction de création d'emplois et de revenus ? De nouvelles questions doivent être intégrées à la réflexion qui tiendront compte des caractéristiques spécifiques du moment. Elles concernent la capacité des entités solidaires à offrir des emplois moins précaires que ceux que créent les nouvelles formes de l'organisation entrepreneuriale et surtout les conditions qui permettront à l'économie sociale et solidaire de s'opposer à son appropriation par le capital qui cherche à faire baisser les coûts du travail en se libérant des charges sociales et en éludant en même temps les idéaux d'autogestion, de démocratie et de solidarité.

---

[2] Nous utilisons le concept de travail précaire dans le sens que lui donne Castel (1988). Il recouvre tout type de travail qui se distingue des emplois stables, pour un temps indéterminé et associés à un ensemble de droits du travail et de protection sociale.

[3] Il est bon de rappeler que l'apparition du travail coopératif et autogestionnaire est cyclique, accompagnant les crises du capitalisme dans divers endroits du monde. Ainsi, il apparaît en France et en Angleterre au milieu du XIXe siècle, réapparaît en France dans le cadre des évènements de 1968, au Portugal après la Révolution des Oeillets en 1974, et actuellement avec la crise mondiale du capitalisme. C'est précisément lorsque la crise prend des dimensions les plus aigues, comme en Argentine au début des années 2000, que le phénomène acquiert une plus grande ampleur sociale.

La (ré)apparition du coopérativisme et l'expansion de l'économie sociale et solidaire se trouvent imbriquées dans un ensemble d'autres phénomènes sociaux : des mouvements sociaux au profil inhabituel, de nouvelles formes d'organisation de la société civile où les ONG et les associations jouent un rôle central, des transformations importantes dans la division sexuelle du travail qui donnent naissance à de nouvelles configurations familiales et font varier les rôles sexués. Avec l'émergence de tout un ensemble de nouvelles questions, l'économie sociale et solidaire apparaît comme un thème tout à fait pertinent. Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire adopte-t-elle la configuration d'un nouveau mouvement social ? Quels sont ses liens avec les mouvements sociaux plus traditionnels ? Ceux-ci peuvent-ils, à travers cet entrecroisement, recouvrer une plus forte vitalité ? Comment se tissent les relations des entités de l'économie sociale et solidaire avec les ONG et les autres formes associatives de la société civile ? Ces relations jouent-elles un rôle important dans la viabilité et le renforcement de ces entités solidaires ? Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire est-elle capable d'intégrer de nouvelles relations de genre ou d'incorporer des initiatives basées sur des rapports plus égalitaires entre les sexes ?

Au Brésil, l'économie solidaire (ré)apparaît à la fin des années 1980 et devient particulièrement visible au cours des années 1990. La période se caractérise par une forte contradiction entre d'une part la prise en compte des revendications sociales et d'autre part la diminution de la dépense publique avec l'ouverture du marché et la mise en œuvre sous la pression du FMI de politiques néo-libérales dont on voit encore jusqu'à maintenant les traces sur un certain nombre d'ambiguïtés et de tensions internes à l'économie solidaire comme nous le verrons plus loin.

Les années 1980 se caractérisent par de fortes mobilisations sociales avec « l'entrée en scène de nouveaux personnages » (Sader, 1987) et par une série de revendications qui débouchent, du moins partiellement, sur leur prise en compte par des politiques publiques et l'acquisition d'un certain nombre de droits sociaux (Dagnino *et al*, 2006). Certains d'entre eux ont été inscrits dans la Constitution de 1988, comme l'extension de quelques normes de la législation du travail en faveur de catégories de travailleurs qui, auparavant, n'étaient pas prises en compte comme les domestiques (Georges, 2008 ; Vidal, 2007 et dans ce recueil). Dans d'autres cas, des activités[4], réalisées auparavant dans le cadre du bénévolat et/ou du militantisme, sont maintenant reconnues nationalement comme les agents communautaires de santé[5],

[4] C'est ce même mouvement qui a donné naissance à un processus de décentralisation administrative et d'approfondissement de la démocratie représentative et participative, particulièrement au niveau des municipes (Leite, 2003).

[5] Le Programme Agents Communautaires de Santé (PACS) a été intégré au Système Unique de Santé (SUS) en 1991, le Programme Santé de la Famille en 1994 et la catégorie professionnelle des ACS a été reconnue par loi fédérale en 2002.

catégorie qui naît des revendications du mouvement national de santé (Georges, 2012).

Parallèlement, les politiques de restriction budgétaire d'inspiration néo-libérale ou la dite réforme interne de l'État (Noguera, 1996), qui ont été mises en place au cours des années 1990, ont provoqué une augmentation des taux de chômage et la précarisation des relations de travail et des emplois (Guimarães et al, 2002 ; Thébaud-Mony, Druck, 2007). Les mesures prises en faveur de l'égalité des chances sur le marché du travail, qui tiennent compte des rapports de sexe et de race etc., ont été des réponses aux revendications des mouvements sociaux, débouchant sur des politiques ciblées qui ont constitué un moyen de contrôle des dépenses publiques.

C'est dans ce contexte social complexe que les expériences de l'économie solidaire ont commencé à s'implanter au Brésil soit pour créer des emplois et des revenus dans un marché du travail profondément déstructuré soit pour correspondre à une politique entrepreneuriale de précarisation du travail. Le premier objectif a pris la forme d'initiatives extrêmement variées depuis les reprises d'usines, souvent avec l'appui d'organisations syndicales, jusqu'aux expériences d'entraide mutuelle mises en place par des groupes socialement exclus comme les collecteurs d'ordures ou les couturières qui se sont organisés sur la base de liens identitaires, l'âge, le sexe ou la « race », ou à partir de situations de pauvreté partagées. En 2003, la création du Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES) donne à l'économie solidaire une forme institutionnelle et la transforme en une politique publique qui vient s'ajouter aux autres politiques de développement économique et de lutte contre la pauvreté qui ont été implantées par le gouvernement fédéral.

Après plus de dix ans d'une politique rigide qui, appliquant les principes néo-libéraux, avait provoqué un impact dramatique sur le marché du travail et les conditions de vie de la population, le Brésil a connu, dans les années récentes, un ensemble de transformations économiques et sociales qui ont eu de fortes répercussions sur la vie des gens. En effet, le processus de consolidation de la législation du travail et des lois sociales, l'amélioration des revenus et de la situation de travail de la grande majorité de la population ainsi que les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté ont changé le profil social du pays[6] tout en laissant subsister des poches d'extrême pauvreté et des manifestations permanentes de violence (Feltran, 2008 ; Hirata, 2010 ; Misse 2007 ; Telles, 2007). Une situation qui dessine les deux visages de Janus. De fait, ce sont ces poches de pauvreté qui vont constituer le champ d'intervention privilégié des politiques publiques.

[6] Entre 1988 et 2008, le taux de pauvreté est passé de 41,7 % de la population à 25,3 % (une chute de 39,3 %) ; le taux de mortalité infantile tombe de 62 % ; le nombre moyen d'années d'études au cours de cette même période passe de 5,1 à 7,4. Cf. « Assegurar o bem-estar colectivo », *Le Monde diplomatique Brasil,* novembre 2009, Marcio Pochmann.

Nombre d'entre elles font le lien entre les efforts d'insertion sociale, la lutte contre la pauvreté et les revendications du mouvement social ou les idées conservatrices qui prennent pour cible les populations démunies et la contention des dépenses publiques, ce qui renforce encore la porosité des frontières entre certaines de ces activités et ce qui est « illégal, informel et illicite » (Telles et Hirata, 2007). Dans ce volume, c'est le texte de Georges et Rizek qui montre de façon plus aiguë l'imbrication permanente entre ces différentes activités, y compris sous le couvert de l'économie sociale et solidaire et les différents programmes publics de combat de la pauvreté. Dans un tel contexte, quelles sont les spécificités de l'économie solidaire par rapport aux autres politiques de développement et de lutte contre la pauvreté ? Comment interpréter les politiques d'économie sociale et solidaire et les formes d'appropriation par les coopérateurs et les travailleurs et quel sens ont-elles pour eux ? Dans quelle mesure peut-on dire que ces politiques répètent les contradictions politiques de la période antérieure et qu'elles contribuent à la configuration d'un nouveau cadre de gestion de la pauvreté ?

Les textes présentés dans ce livre, pour répondre à ces questions, traitent deux thèmes fondamentaux qui sont maintenant au centre de la sociologie du travail. D'un côté, les nouvelles configurations que prend le travail dans le contexte actuel, y compris en ce qui touche à la division sexuelle du travail, et de l'autre, le thème de l'économie sociale et solidaire proprement dite, abordé sous des angles différents mais complémentaires pour une tentative d'élucidation de ce phénomène. Il s'agit des questions théoriques que soulèvent sa diffusion, son développement et les chemins qu'il suit, du rôle de l'État et des politiques publiques dans son expansion, des interrelations enfin entre l'économie sociale et solidaire et la division sexuelle du travail, la ségrégation selon les sexes et les rapports de genre.

Les paragraphes suivants présentent ces différents aspects en mettant en discussion non seulement les résultats et les élucidations apportés par les textes qui composent ce recueil mais aussi les axes d'analyse qu'ils signalent et les nouveaux problèmes qui apparaissent.

1. Les nouvelles configurations du travail et les questions de genre

Pratiquement toutes les recherches consacrées au thème du travail portent sur la façon dont se structure ces dernières années le marché du travail au Brésil. Elles révèlent clairement l'amélioration des indicateurs de l'emploi, du travail formel et des revenus du travail (Leite, 2011).

Si la situation des femmes sur le marché du travail s'améliore, les inégalités de genre perdurent comme le montrent les textes d'Araùjo et de

Lombardi qui mettent au jour, selon les mots de Lombardi, « *une réalité complexe et diversifiée, avec des avancées et des reculs, des contradictions aussi* ». Ces deux chercheuses soulignent, ce qui est maintenant bien connu, que la part des femmes sur le marché du travail peut certes prendre de l'ampleur mais qu'en même temps les emplois qu'elles occupent sont toujours plus précaires que ceux des hommes, qu'ils sont marqués par la même ségrégation, la même hiérarchisation et que les salaires féminins restent systématiquement inférieurs aux salaires masculins.

L'étude d'Araùjo, centrée sur les débats autour de l'informalité, est novatrice dans la mesure où elle propose de la penser dans une perspective de genre. C'est la condition pour mieux comprendre ses différentes facettes, ses diverses manifestations, les inégalités que vivent les hommes et les femmes, ainsi que le renforcement et la reproduction de la concentration des femmes dans des activités les plus précaires, les plus instables et les moins bien rémunérées. L'auteure explique par l'expansion de la sous-traitance le fait que les femmes quittent les grandes entreprises formelles pour se retrouver dans des activités informelles, dans de petites entreprises prestataires de services, le travail à domicile ou des coopératives de travail. Selon Araújo, la conjonction de nouvelles formes d'exploitation et d'anciens mécanismes de discrimination sur la base du genre a une incidence particulièrement forte sur les travailleuses en accentuant leur tendance à s'insérer dans les catégories de la population les plus démunies, les plus précarisées, celles qui sont privées de droits, de garanties sociales et de conditions de survie dans la dignité. L'analyse des données statistiques relatives au marché du travail dans les années 2000 révèle que si l'emploi formel a augmenté dans tous les secteurs entre 2003 et 2009, cette augmentation concerne plus les hommes et principalement les hommes noirs. La croissance des activités informelles, dit Araùjo, concerne principalement les femmes et n'a en rien changé le profil de genre et de couleur de ceux qui travaillent dans l'informalité.

Les femmes, on le voit donc, tendent davantage à s'insérer dans le marché du travail sous des formes précaires qui se retrouvent aussi dans les divers types d'entreprises économiques sociales et solidaires.

Les textes de Rizek et de Georges et Rizek, cherchent à élucider la façon dont ces processus d'insertion très précaire font coexister des formes institutionnalisées et informelles. Les nouvelles formes d'insertion sur le marché du travail qui se développent sont précisément celles où la part des femmes est la plus élevée ; elles se confondent souvent avec l'économie sociale et solidaire qui s'étend et s'institutionnalise avec l'appui des pouvoirs publics. Plus précisément, le texte de Georges et Rizek montre comment la précarisation du travail et l'absence de droits (du travail, politique, sociaux, citoyens) sont l'apanage de certains segments des plus pauvres de la population (souvent des femmes, « de couleur », disposant de peu de qualifications formelles et d'un âge déjà plus élevé pour une insertion

formelle dans le marché du travail) qui de fait n'ont pas d'autres choix dans des territoires périphériques dépourvus d'emplois.

L'expansion des formes précaires d'insertion dans le monde du travail, qu'elles soient nouvelles, comme dans le cas des coopératives ou des programmes sociaux, ou anciennes mais remodelées par le contexte actuel du marché du travail, comme celui des employées domestiques, montre que l'action de l'État, qui a été forte dans les deux cas, se manifeste différemment. Dans le cas de certaines coopératives, celles-ci reçoivent un fort appui de l'État (fournisseur principal du Ministère du sport) et bénéficient de subventions consistantes dans le cadre de programmes sociaux pour combattre la pauvreté et aider « la communauté » du quartier. La situation des employées domestiques, quant à elle, a été modifiée par des mesures de réglementation et de professionnalisation de l'emploi domestique liées à la Constitution de 1988. L'État, d'un côté, a étendu une partie des droits du travail à une catégorie, celle des domestiques, et de l'autre, a contribué à créer des emplois dans des zones considérées comme « quartiers – dortoirs », mais dans des conditions extrêmement précaires, en dehors de toute législation du travail et de possibilités d'expression de la part des travailleurs. Le rôle de l'État n'est donc pas univoque : si, dans le cas des travailleurs de la coopérative de confection, on peut parler d'un État qui, en créant de nouvelles formes de travail, assume en son sein la gestion d'un travail précaire, dans le cas des employées domestiques, ce même État cherche à garantir des droits associés au travail à un nombre important de travailleuses. Certes cela ne signifie pas la résolution de tous les problèmes auxquels se confronte cette catégorie, comme le montre Vidal, ni une modification substantielle de la situation contractuelle de l'ensemble de la catégorie, comme le révèlent les données présentées par Araùjo.

Rappelons aussi que, dans le cas de la coopérative de confection, il s'agit d'une politique publique visant à inclure dans le marché du travail une population qui ne disposait plus des caractéristiques pour assurer son insertion formelle dans le marché du travail. En la rémunérant, l'État entre dans une politique de création d'emplois et de revenus tout en refusant à ces travailleuses l'accès à l'ensemble des droits du travail. Ce genre de contradictions va se retrouver dans de nombreuses expériences de l'économie sociale et solidaire où l'action des politiques publiques finit par déboucher sur des formes d'insertion très précaires, comme elles le sont généralement dans les coopératives de recyclage, couture, alimentation, artisanat, où prédomine le travail féminin.

La complexité de ces formes d'insertion d'une population marginalisée, essentiellement composée de femmes, est significative ; elle est faite aussi de contradictions. L'analyse, que fait Neves des coopératives de recyclage dans la région métropolitaine de Belo Horizonte, souligne d'une part l'extrême précarité des conditions de travail et d'insertion sociale et d'autre part des aspects que les femmes qui y travaillent valorisent, comme la sortie de

l'exclusion, l'intégration dans des collectifs qui leur apportent l'estime de soi, les moyens de se mobiliser et de participer à des instances publiques. Les expériences analysées par l'auteure démontrent l'existence de tensions à l'intérieur des initiatives de l'économie populaire et la diversité de leur origine et de leur organisation. Alors que certaines d'entre elles n'offrent à leurs membres qu'insécurité à cause des difficultés de l'entreprise à survivre et des risques pour la santé occasionnés par la précarité des conditions de travail, d'autres sont de réelles opportunités d'inclusion sociale. Les résultats de la recherche menée par Leite dans le secteur du recyclage à Campinas et à São Carlos évoquent le même type de tensions.

2. L'économie sociale et solidaire en tant que nouveau champ d'étude, son croisement avec les questions de genre et le rôle de l'État

Comme nous l'avons dit plus haut, l'économie sociale et solidaire pose de nombreuses questions et il n'est pas facile d'y répondre. Commençons par le débat théorique que suscite son champ d'étude. Les recherches sur ce thème constituent un nouveau champ de la connaissance ; il concerne une réalité extrêmement hétérogène, dépourvue de cadre régulateur qui pourrait délimiter et protéger les entreprises solidaires. C'est l'objet des réflexions de Lima. Cette absence de cadre régulateur rend le débat théorique encore plus complexe puisque les chercheurs ne disposent pas de règles ou de normes leur permettant de délimiter clairement le phénomène qui constitue leur champ d'étude. Une telle imprécision ne facilite pas non plus le fonctionnement des entreprises car elle empêche de comprendre ce qui relève ou non de l'économie sociale et solidaire. Ce défaut de normes conduit par exemple le Ministère public à fermer des coopératives qui avaient été appuyées, stimulées et orientées par les Incubateurs Technologiques de Coopératives populaires (ITCPS) qui interviennent dans le cadre d'universités publiques, en général sur la base d'accords passés avec les gouvernements des municipes. En même temps, il existe des coopératives de façade qui continuent à être utilisées par le patronat qui veut échapper au coût des droits imposés par la législation du travail, ce que montre l'étude de Lima.

Dans une perspective plus large, le champ de l'économie sociale et solidaire fait partie d'un vaste réseau d'initiatives d'origine variée, religieuse, politique, identitaire, entre autres, qui ont en général pour objectif l'amélioration de certains aspects de la vie quotidienne comme le logement, le travail ou l'accès aux infrastructures de base. On peut y inclure aussi des initiatives fragmentées selon le public-cible ou en fonction de la nature des politiques mises en œuvre et/ou des subventions accordées à une partie de

ces initiatives réalisées par des militants et des leaders de mouvements populaires, accompagnés par un nombre de plus en plus grand, de plus en plus professionnalisé de travailleurs et de techniciens sociaux, sans compter la participation des usagers/habitants/associés/coopérateurs, comme apparaît dans le texte de Georges et Rizek dans ce volume. Ces initiatives solidaires donnent forme à l'articulation actuelle entre l'État et la société civile et projettent un éclairage sur l'état actuel de la démocratie au Brésil.

Une des contributions des études de terrain sur l'économie sociale et solidaire est justement de mettre au jour certaines des tensions qui traversent un champ professionnel en développement. L'une des figures centrales de ce champ est celle de l'« entrepreneur de morale » au sens où l'entend Becker (1963)[7]. L'utilisation que l'on fait ici du concept renvoie à l'idée de « *empreendedorismo popular* » (Machado da Silva, 2002), c'est-à-dire à la capacité populaire d'entreprendre. Il sert à analyser la façon dont l'économie solidaire est justifiée et légitimée par les divers acteurs institutionnels, individuels ou collectifs en compétition.

Notre hypothèse de travail est qu'il ne s'agit pas seulement d'un nouveau champ professionnel (et de recherche scientifique, comme le soutient Lima) encore en voie de définition, de professionnalisation et de reconnaissance, il se présente en ce sens comme « un champ d'opportunités ». Comme dans tout nouveau champ, et selon ce que nous enseigne la sociologie des professions américaine (Abbott, 1988), divers groupes d'acteurs entrent en concurrence pour obtenir le monopole sur ces nouvelles catégories professionnelles en formation, et pour définir le contenu de ce champ professionnel. C'est ainsi que se constituent de nouvelles hiérarchies internes au champ et que peuvent apparaître de nouvelles formes de discrimination, spécialement avec une professionnalisation croissante, comme le révèlent la bureaucratisation du travail social et l'exigence d'un ensemble de savoirs techniques qui ont accompagné la décentralisation administrative du Brésil.

Si les auteurs des textes composant ce recueil reconnaissent dans leurs différentes visions qu'il s'agit bien de la constitution d'un nouveau champ, la signification qu'ils donnent aux expériences de l'économie sociale et solidaire dessine un éventail plus large de positions. Elles se définissent autour de questions importantes comme le statut de l'économie sociale et solidaire, ses relations avec les mouvements sociaux, l'hétérogénéité des expériences dès lors que l'on prend en considération les différents secteurs concernés. Ce point est explicité par les réflexions de Leite.

---

[7] Dans cette étude classique de la sociologie américaine des *deviant studies*, Becker analyse l'apprentissage collectif par un groupe de musiciens de jazz des effets de la marijuana et défend l'idée que les transformations dans le comportement des consommateurs ne se réduisent pas à l'effet chimique de la substance active sur le système nerveux mais correspondent à un processus d'apprentissage social et collectif.

Cet ensemble d'articles repose la question de l'État et des politiques publiques, en soulignant une fois encore la nature fréquemment contradictoire de ces politiques, voire génératrice de l'hybridation entre des activités de type divers (légal, illégal, illicite) et de passages, permettant de rendre légitime des formes d'exploitation et de création de zones de non droits, comme le montre le texte de Georges et de Rizek.

D'un côté, les programmes de soutien du gouvernement sont présentés comme un élément incitatif important pour la mobilisation socio-politique des entreprises solidaires, c'est ce que démontre le texte de Gaiger qui se base sur l'analyse des données du SIES[8]. Pour Gaiger, les entreprises qui ont leurs problèmes résolus plus fréquemment grâce aux appuis et aux ressources d'organisations de développement et de programmes gouvernementaux, comme l'obtention de crédits auprès d'institutions (banques du peuple, coopératives de crédit...), ont tendance à se mobiliser davantage sur le plan socio-politique. Ce type d'appuis paraît en effet favoriser des formes d'engagement motivées par des objectifs communs ou pour la défense de causes sociales plus larges.

D'un autre côté, Leite souligne l'absence d'une politique publique qui rende viable le secteur de recyclage. Elle met en évidence la mise à l'écart des coopératives lorsque le contrôle de la chaîne du recyclage est effectué par les grandes entreprises de traitement des ordures. Elle fait aussi ressortir la façon dont l'État, à travers des fonds publics, crée des connections avec les entreprises, les initiatives familiales, les travailleurs indépendants et les chômeurs dans le cadre d'entreprises solidaires et de programmes qui permettent l'utilisation du travail précaire, totalement ou partiellement non réglementé, pour la production de matières premières qualifiées d'écologiques. Celles-ci sont en général collectées et réappropriées à prix très bas, une fois réalisé le travail de recyclage, par de grandes entreprises qui ont le pouvoir de centraliser les marchés sectoriels. Ce processus, qui rend invisible un travail salarié, mais différent du salariat classique avec ses régulations, donne au travail un caractère apparemment coopératif, avec des niveaux de précarisation très variés, qui vont de l'absence totale de droits à une certaine formalisation, comme le montre la recherche menée par Rizek.

Holzmann analyse aussi la relation des entreprises solidaires avec les agents externes, compris dans un sens large. La contradiction qu'elle relève porte moins sur le caractère précaire des relations de travail que sur les pratiques autogestionnaires et leurs conditions de survie. Pour Holzmann, les entreprises de l'économie sociale et solidaire dépendent fortement de l'action d'agents externes, des instances gouvernementales ou des organisations de la société civile et même d'individus sans appui institutionnel. Ceux-ci, très souvent, au lieu de favoriser le plein exercice de

[8] Ce Système d'information en économie solidaire est un relevé des entreprises économiques solidaires réalisé par le Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES).

leur autonomie, maintiennent les entreprises sous leur tutelle et en font des collectifs incapables d'assumer leur rôle d'acteurs. L'auteure pose alors la question de la capacité des entreprises, qui ont été impulsées puis soutenues par des gouvernements favorables à ces types de politiques de création d'emplois et de revenus, à survivre en cas de perte de ces appuis institutionnels si décisifs. Elle cite en exemple le Réseau solidaire de la confection qui produit des vêtements d'hôpital pour un unique client permanent, le Groupe hospitalier *Conceição*, une institution publique dont les dirigeants se sont politiquement engagés à soutenir ce genre d'économie alternative, ou des articles pour des clients éventuels, ayant ce même type d'engagement, comme l'organisation du Forum Social Mondial.

Laville et França Filho reprennent la question de la relation avec l'État à partir d'une analyse comparative entre le Brésil et la France. Ils voient dans l'économie sociale et solidaire un modèle de développement durable axé sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et une autre logique économique. L'économie sociale et solidaire ayant pour eux comme finalité la démocratisation de l'économie, les auteurs la définissent à partir d'une double dimension économique et politique, le niveau politique se traduisant lui par la possibilité de libre expression dont disposent ceux qui s'insèrent dans ce type d'économie. Laville et França Filho soulignent l'apparition de trajectoires personnelles favorisées par cette libre expression dont jouissent là des personnes qui n'avaient pas eu auparavant accès à des conditions dignes de travail. Le passage d'une attitude passive à un comportement capable d'initiative entraîne l'apparition d'un profil de travailleur engagé. Sur la base d'exemples illustrant le développement de la capacité d'action parmi les coopérateurs, ces auteurs mettent l'accent sur l'inadaptation du cadre institutionnel. De ce fait, les autorités publiques reconnaissent difficilement l'apport à la collectivité d'activités ayant des objectifs sociétaux et environnementalistes, que ce soit en France ou au Brésil.

En cherchant à contourner les difficultés qui se posent à elle, l'économie sociale et solidaire est en train de créer, dans les deux pays, à un second niveau, des espaces publics où puissent converger de multiples initiatives ayant des objectifs de délibération et de représentation. Il s'agit du « Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire » en France et de la « *Rede de Gestores de Políticas Públicas de Economia Solidária* » au Brésil. Se basant sur ces initiatives, Laville et França Filho argumentent que l'appui à l'économie sociale et solidaire fait sens, non à travers des actions ponctuelles mais à l'intérieur d'une politique qui favorise le renforcement de l'associativisme local en organisant par exemple des centres publics d'économie sociale et solidaire, perçus comme des « *espaces publics de construction d'une politique publique* ». L'objectif le plus important, disent-ils, est le renforcement du tissu socio-économique-politique de la société. Ils mettent ainsi en évidence l'imbrication de l'intervention politique et de

l'action économique. Pour eux, la version du changement social implicite dans cette approche diffère grandement de celle qui parie sur la dissémination d'expériences définies par leur réussite économique sur le marché.

Laville et França Filho ont aussi une vision très critique de l'utilisation des principes de l'*empreendedorismo* dans les activités de l'économie solidaire, un thème qui sera repris par Alves et Salomão. Pour ces derniers, la logique qui préside à cette capacité d'entreprendre se base sur une survalorisation de l'entreprise individuelle marchande, perçue comme une alternative à l'insertion dans le salariat, et qui est en complète opposition avec la logique de l'économie sociale et solidaire. Celle-ci, pour Alves et Salomão, a pour objectif central de transformer la population au chômage et exclue en sujets sociaux, c'est-à-dire en individus qui puissent créer des liens avec des collectifs et lutter ensemble pour de meilleures conditions de vie et de travail, et entrer dans le combat social pour l'accès à des revenus, aux moyens de production et de consommation. Cette transformation du public-cible des politiques de l'économie sociale et solidaire en sujets sociaux constitue, pour ces deux auteurs, le grand défi que pose le champ de l'économie sociale et solidaire, contrairement à l'*empreendedorismo*. Dans cet esprit, les politiques publiques concernant l'économie sociale et solidaire devraient favoriser l'autonomie, l'émancipation et l'intégration sociale des travailleurs, et promouvoir des activités dans le cadre d'un développement durable avec pour objectif principal la nécessité de donner les conditions d'un accès concret à la citoyenneté, comprise comme le locus de la lutte politique pour l'égalité.

Références bibliographiques :

- Abbott, A. *The System of Professions*: An Essay on the Division of Expert Labour. Chicago: The University of Chicago Press, 1988
- Becker, H. *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press, 1963.
- Castel, R. *As metamorfoses da questão social*, Petrópolis: Vozes, 1988.
- Dagnino, E; A. Oliveira; A. Panfichi. *A Disputa pela construção democrática na América Latina.* Rio de Janeiro: Paz e Terra, 2006.
- Feltran, G. de Santis. *Fronteiras de tensão*: um estudo sobre política e violência nas periferias de São Paulo. Campinas: Universidade Estadual de Campinas, 2008 (Tese de Doutorado em Ciências Sociais).
- Georges, I. « Des "street-level bureaucrats" féminins. Le cas des agents communautaires de santé et des agents de protection sociale de la région métropolitaine de São Paulo », in : Georges, I., Tripier, P. (orgs.), *La démocratie participative au Brésil. Promesses tenues et dynamiques ouvertes*. Bruxelles: Éd. PIE Peter Lang, 2012. (pp. 161-178).
- Georges, I. L'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. Femmes de milieu populaire à São Paulo (Brésil). *Autrepart. Variations et dynamiques urbaines.* n° 47, 2008. (pp. 57-71).
- Guimarães, N. et al. Le sexe de la mobilité: le travail industriel dans le Brésil des années 1990. *Travail, genre et sociétés.* 2002/1, n° 7. (pp. 125-145).
- Hirata, D. *Sobreviver na adversidade:* entre o mercado e a vida. São Paulo: FFLCH/USP, 2010. (Tese de Doutorado em Sociologia).
- Leite, M. P. *Trabalho e Sociedade em Transformação.* Mudanças produtivas e atores sociais. São Paulo: Fundação Perseu Abramo, 2003.
- Leite, M. P. *O Trabalho no Brasil dos anos 2000: Duas faces de um mesmo processo*. In Véras, R., Gomes, D. et Targino, I. (orgs). *Marchas e contramarchas da informalidade do trabalho: das origens às novas abordagens*, Recife: Massangana, 2011.
- Machado da Silva, L. A. Da informalidade à empregabilidade: reorganizando a dominação no mundo do trabalho. *Caderno CRH* . Salvador : UFBA, n. 37, jul/dez de 2002. (pp.81-109).
- Misse, M. Mercados ilegais, redes de proteção e organização local do crime no Rio de Janeiro. *Revista Estudos Avançados.* São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.139-157).

- Nogueira, R. Estabilidade e flexibilidade: tensão de base nas novas políticas de recursos humanos em saúde. *Divulgação em Saúde para Debates*, n° 14, 1996, (pp. 18-22).
- Pochmann, M. Assegurar o bem-estar coletivo. *Le Monde Diplomatique Brasil*, Novembro de 2009.
- Rizek, C.S. et Georges, I. A periferia do direito : trabalho, precariedade e políticas públicas. 32° *EncontroAnual ANPOCS* (Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa emCiênciassocias). Caxambu, out/2008. Comunicação.
- Sader, E. *Quando novos personagens entraram em cena.* São Paulo: Brasiliense, 1987.
- Telles, V. e Hirata, D. Cidade e práticas urbanas: nas fronteiras incertas entre o ilegal, o informal e o ilícito. *Revista Estudos Avançados.* São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.173-191).
- Thebaud-Mony, A. e Druck, G. A corrosão do direito dos trabalhadores na França e no Brasil. In Graça Druck e Tania Franco (orgs). *A perda da razão social do trabalho.* Terceirização e precarização. São Paulo: Boitempo, 2007.
- Vidal, D. *Les bonnes de Rio.* Emploi domestique et société démocratique. Lille: Presses universitaires du Septentrion, 2007. Collection Le regard sociologique.

Partie I

Précarisation et nouvelles configurations du travail

Les nouvelles configurations du travail formel au Brésil.[1]

Nadya Araújo Guimarães
Département de Sociologie, Université de São Paulo
et Centre d'Études de la Métropole, Cebrap

Introduction

Avoir un lien formel avec l'emploi, avoir comme on dit en général, au Brésil, un travail déclaré (« *registrado* », « *fichado* »), qui donne droit à une carte de travail (« *carteira de trabalho* »), a pour les Brésiliens une force symbolique qui est loin de correspondre à son poids historique dans l'arithmétique des formes de relation de travail. La valeur normative du travail salarié formel peut être rattachée à diverses pistes de recherche qui interpellent la curiosité du chercheur. Ainsi, nous savons depuis longtemps que la valeur du salaire minimum établi pour un emploi jouissant d'un contrat formel a servi d'étalon à l'organisation institutionnelle des règles de rémunération du travail et à leur diffusion dans la sphère économique (Oliveira, 1972). Il est sûr aussi que « le travail avec carte » et le salaire minimum qui lui est associé ont établi, selon la juste remarque d'Eduardo Noronha (2003), le système de mesure de ce qui sera considéré idéal et/ou juste d'un point de vue subjectif.

[...] *les notions populaires de contrat de travail « idéal » sont très influencées par la législation du travail. Les habitants des centres urbains ont comme paramètre de l'idéal le contrat avec carte de travail ; s'ils ont un rêve alternatif, et plus intense, c'est d'un travail indépendant, mais presque jamais d'un contrat de travail « informel »* (Noronha, 2003, p. 122).

Notre société vit, semble-t-il, un étrange paradoxe : si la construction d'une norme contractuelle a pris la forme au Brésil d'un processus juridico-politique, récemment consolidé sans qu'il n'ait pourtant jamais été

[1] Ce texte a bénéficié des résultats du projet *« Redes sociais e obtenção de trabalho: os mecanismos não-mercantis na operação do mercado de trabalho »* qui a été appuyé par la Fapesp (Programme CEPID, proc. N° 1998/14342-9 et le Programme INCT proc. 2008/57843-1) et par le CNPq (Edital Universal, proc. 481268/2004-9 et le Programme INCT proc. 573864/2008/57843-0). L'élaboration des données présentées ici a été réalisée avec l'aide de Jonas Bicev et Paulo Henrique da Silva. Les idées de ce texte s inspirent du débat suscité parmi les membres de mon équipe de recherche, notamment Flavia Consoni et Wagner Bessa. Les séminaires organisés avec les collègues du *Centro de Estudos da Metrópole* ont permis d'ouvrir sur de possibles interprétations et de nouvelles interrogations. Enfin je remercie Hélène le Doaré pour sa traduction qui fut l'occasion d un vrai travail de relecture et de dialogue intellectuel, grâce auquel le texte a beaucoup gagné en précision pour les lecteurs de langue française.

universalisé dans le jeu économique du marché du travail, le rapport salarial formel sous contrat indéterminé a acquis une force visible dans le champ symbolique. Pour débattre sur des bases empiriques de sa reconfiguration, il nous faut reprendre, même brièvement et dans ses grandes lignes, la façon dont la sociologie brésilienne a posé les termes de ce paradoxe. C'est ce que je ferai dans la première partie de ce texte.

Dans la seconde, je me propose d'explorer ce qui est annoncé comme nouveauté dans le titre. Le changement récent du marché de travail, au Brésil, révèle une combinaison bien particulière : la rapide augmentation du nombre de travailleurs formels est étroitement liée à l'extension d'une nouvelle forme de salariat, que je vais nommer *« trabalho intermediado »*, c'est-à-dire un emploi obtenu à travers un intermédiaire. En effet, il s'agit d'une relation sociale dans laquelle un intermédiaire s'interpose entre le travailleur formellement salarié et le patron pour lequel il travaille. Cette triade remplace la dyade qui est la forme habituelle sous laquelle s'exprime la relation contractuelle de travail (du moins c'est le format le plus courant dans le monde des emplois déclarés). La simple existence d'un tiers situé au sommet du triangle constitué par les forces en présence ne nous autorise pas à intégrer cette relation sous la catégorie du travail sous-traité. Et cela pour deux raisons. D'abord parce que l'intermédiaire peut négocier la location de travailleurs sous d'autres relations de travail comme le travail temporaire, ou même les stages, qui, comme la sous-traitance, relèvent du même cadre juridique qui réglemente au Brésil les liens formels. Ensuite, parce que l'intermédiaire peut ne pas être le contractant, mais seulement celui qui négocie le contrat et est payé, pour ce service, par l'entreprise qui en sera la bénéficiaire. Autrement dit, tant que la relation de travail ne s'établit pas, l'intermédiaire cherche à la rendre possible par la négociation et/ou la sélection du travailleur. C'est bien pour cela que la classification nationale des activités économiques (CNAE) reconnaît et donne à ce type d'entreprise le nom d' « entreprise de sélection, de recrutement et de location de personnel » qui constitue une branche spécifique des « services offerts (par des entreprises) principalement à d'autres entreprises », ce que nous appelons communément d'une manière plus rapide « entreprises sous-traitées »[2].

Avec son extension, le salariat déclaré se dote d'une nouvelle configuration en comprenant des travailleurs qui auparavant avaient un statut d'indépendant ou étaient sans contrat. Ce chapitre a pour objectif principal de décrire la façon dont le salariat s'est recomposé. La cartographie de la complexité actuelle de cette reconfiguration et l'identification de ses impacts

[2] L'importance croissante de ce genre d activités est bien montrée dans la dernière réforme du système de classification officielle (qui a institué la CNAE 2.0 depuis 2006). Elle a en effet conduit à une plus grande désagrégation (au niveau de la collecte et de la diffusion) des alternatives d'activité économique entrant dans cette branche ainsi définie « entreprises de sélection, de recrutement et de location de personnel » (code 74.500).

permettront de comprendre comment au Brésil le salariat s'est (re)construit sur le plan matériel et symbolique.

Je terminerai par l'ébauche d'une conclusion que j'anticipe ici dans ses grandes lignes. Dans la seconde moitié des années 2000, on observe donc une remarquable reprise de l'emploi formel. Cette croissance se mesure certes en termes quantitatifs, mais elle résulte aussi de l'importance prise par une autre forme de relation entre employé et employeur, celle du travail par intermédiaire. Une analyse attentive fait en effet apparaître la diffusion d'un autre mode de gestion du recrutement et des contrats de travail, et parallèlement l'émergence d'un puissant segment du monde des affaires, celui des intermédiaires du travail, qui se consolide dans l'économie brésilienne à partir des nouvelles formes d'articulation entre les entreprises.

Quel défi cette nouvelle situation pose-t-elle à l'interprétation sociologique ? Ma suggestion est celle-ci : l'hétérogénéité s'établissait auparavant entre ceux que rassemblaient les relations formelles de travail et ceux qui étaient en dehors, ou plutôt entre ceux qui avaient une insertion durable dans le travail déclaré et ceux qui transitaient entre diverses formes de travail ou même entre travail et chômage ; maintenant cette hétérogénéité se consolide à l'intérieur même de l'univers des formes de travail sous contrat. En ce sens, la valeur symbolique du travail déclaré, de la carte de travail et même le panier de droits associés à l'emploi formel ne sont plus univoques.

Plus important encore, si cette diversité s'accentue avec l'extension des opportunités d'emploi, elle concerne aussi de façon distincte les divers segments de travailleurs. Il est donc difficile de la réduire à un seul mot magique, la « précarisation » car les effets de l'extension du travail par intermédiaire sur les itinéraires professionnels sont bien complexes. Il est nécessaire d'examiner la façon dont cette réalité nouvelle marque les représentations, surtout de ceux qui ont vécu le risque de chômage ou la recherche inaboutie d'un travail stable.

Mais il n'est pas possible de renoncer au défi de détecter, dans la reconfiguration de la valeur symbolique du « travail formel » (devenu multiforme), l'« esprit » du nouveau capitalisme qui (ô ironie) prend corps justement au moment où arrivent au pouvoir ceux qui avaient été les messagers de la critique aux nouvelles relations contractuelles tissées dans le monde du travail.

1. Et si l'atypique devenait la norme ? Hétérogénéité structurelle, formes d'emploi et régulation de la relation de travail[3]

La littérature sociologique a largement exploré la morphologie et les déterminants de l'hétérogénéité caractéristique des marchés du travail en Amérique latine en général et au Brésil en particulier. Elle a cherché à comprendre tantôt le fonctionnement des marchés et les processus de développement qui au Brésil étaient portés par « une offre illimitée de travail » (comme le qualifie une certaine science économique), et tantôt « les absences historiques » comme celle de la figure du travailleur salarié qui par sa conscience serait en mesure de diriger de grands processus de transformation historique. C'est au croisement de ces deux défis que se placent, entre 1960 et 1980, les analyses de la « marginalité sociale ». Elles ont établi une nette ligne de partage dans le débat sociologique autour de ce thème et ouvert sur une nouvelle interprétation parmi les plus créatives et les plus durables qu'a produites la pensée sociale latino-américaine au cours du XXe siècle. Le terrain de l'analyse se trouvant divisé, les nombreux auteurs novateurs, qui se sont penchés sur ce sujet, se sont donné pour plus petit dénominateur commun le défi de comprendre la spécificité de ces marchés du travail. Tout en étant capitalistes, ceux-ci n'avaient pas généralisé la norme capitaliste d'emploi, cette relation sociale de travail qui soumet de façon durable les travailleurs à un même rapport à l'emploi, tissé au cœur même de l'activité économique capitaliste. Le marché se transforme alors, de façon incontournable, en un espace où ces individus trouveront les conditions minimales de leur survie. De ce fait, les intérêts, les identités, et par suite les conflits et les changements, vont se nourrir de ce type de relations et devenir réalité économique, leur texture étant façonnée dans (et à travers) le travail, qui devient par contrat une marchandise de plus.

C'est là le paradoxe qu'il faut affronter. Il s'agissait bien de comprendre un ordre social dont la dynamique économique reposait sur des bases capitalistes tout en ne disposant pas des acteurs typiques des sociétés qui s'étaient organisées antérieurement sur ces mêmes bases. La réflexion menée autour de la catégorie de « marginalité » a débouché opportunément sur une perspective d'interprétation qui a mis en mouvement tous les milieux intellectuels latino-américains depuis les années 1960. Elle offrait une théorie sociologique de cette spécificité historique qui était en même temps une théorie du développement et du marché du travail. Les premiers textes du péruvien Anibal Quijano ont alors été remarqués[4]. Pratiquement au même

[3] Mes réflexions sur ce sujet reprennent, en le développant, l'argumentaire que j'ai précédemment formulé dans Guimarães (2009).

[4] Quijano (1966) fit sortir un premier texte qui devint une référence pour traiter ce sujet : « *Notas sobre el concepto de marginalidad social* ». À cause de l'impact qu'eut ce texte,

moment, en 1969, apparaît un autre article, également novateur, qui a aussi circulé dans le milieu intellectuel chilien. Son auteur, l'Argentin José Luis Nun, défend la pertinence de la catégorie « masse marginale ». Pour lui, l'hétérogénéité reflète la spécificité des processus qui engendrent la surpopulation relative existant dans les pays périphériques sous le capitalisme monopolistique. Il montrait qu'une partie cessait de remplir la fonction d'armée de réserve pour la production capitaliste, comme l'avait préconisé Marx dans son analyse de la dynamique du marché du travail sous le capitalisme concurrentiel[5].

Francisco de Oliveira, dans son essai devenu classique « *A economia brasileira : crítica à razão dualista* », diffusé en 1972, entre dans la discussion en en affinant les termes sur le plan théorique et historique. Il place le débat sur le terrain des articulations entre modes de croissance capitaliste et alliances de classe, et met la politique au centre de l'analyse[6].

Or, il se trouve que ce phénomène est particulièrement visible dans les métropoles en formation soumises à la dynamique économique des entreprises industrielles modernes qui attiraient d'importants contingents de population. Les scientifiques qui se consacraient à l'étude de l'urbanisation au Brésil, un thème qui interpellait ceux qui cherchaient à interpréter les changements en cours dans le Brésil des années 1960 et 1970, ont adopté la problématique dite de la « marginalité urbaine » qui devint centrale dans les programmes de recherche. Nous avions alors abandonné les formulations qualifiant de « sociopathique » notre type de croissance urbaine[7] et mis l'accent sur la fonctionnalité des formes d'insertion non typiquement capitalistes pour mieux comprendre la dynamique de l'emploi à l'intérieur de nos grandes villes et le processus d'accumulation capitaliste au Brésil. Les ouvrages de Luis Antonio Machado da Silva (1971), de Manuel Berlinck (1975), Lucio Kovarick (1975), Vilmar Faria (1976) sont de bonnes illustrations de la façon dont la frange la plus élevée de notre intelligentsia s'est penchée sur ce sujet.

La critique de la raison dualiste, qui paraissait fonder les explications issues des théories de la marginalité, s'est efforcée de mettre en évidence ceci : la reproduction des formes non typiquement capitalistes des relations de travail est constitutive des besoins du développement du capital, pour

---

Quijano participa à un ouvrage collectif sous la direction de Fernando Henrique Cardoso et Francisco Weffort (1967) qui fit date dans les études latino-américaines. Voir aussi de cet auteur : « La formation d'un univers marginal dans les villes de l'Amérique latine » (1973).

[5] Il est curieux d'observer que les théories de la marginalité avaient pour point de mire une idée qui annonçait celle de « redondance » qui allait réapparaître avec vigueur chez des auteurs qui, dans les années 1990, ont cherché à interpréter la crise de l'emploi qui, dans un contexte de restructuration, touche les pays capitalistes du centre comme Di Prete et Nonnemaker (1996), Elias (1994 et 2004).

[6] Cet essai est devenu une référence nécessaire du débat. Oliveira (1976) reviendra sur le thème à d autres reprises, particulièrement dans un autre texte qui lui aussi a fait date.

[7] À la manière de Pereira (1965).

utiliser le langage de l'époque. Ou encore les formes non-capitalistes de production et de travail sont fonctionnelles (pour utiliser une autre catégorie qui met mieux en évidence la logique de l'argumentation) à la reproduction du capital[8].

Ces travaux ont fort bien étudié l'hétérogénéité et l'instabilité de l'insertion professionnelle des individus en démontrant de façon solide et exhaustive que le processus de transformation, que nos pays connaissaient, était loin de se conformer aux hypothèses tirées des théories (linéaires) de la modernisation.

En outre, ce même mouvement intellectuel s'est aussi intéressé aux analyses des conditions de reproduction de la classe ouvrière qui contestaient les théorisations en vogue dans le *mainstream* de la sociologie, rejetant la croyance que l'allocation des ressources et la distribution sociale s'opéraient par le mécanisme du marché. Elles montraient au contraire que d'autres institutions comme la famille, les associations de voisins et les réseaux sociaux, remplissaient un rôle primordial dans les conditions de vie et les formes d'insertion dans le travail. En règle générale, c'est là que s'élaborent des solutions, dans l'unité familiale, en particulier, là où se construisent des stratégies face à la pauvreté, surtout à travers l'insertion de ses membres dans le monde du travail[9].

Enfin, les analyses menées entre les années 1950 et la première moitié des années 1970 par des auteurs comme Juarez Brandão Lopes (1964) et Leôncio Martins Rodrigues (1970), entre autres, ont souligné l'importance de la segmentation régionale du marché du travail au Brésil et donc l'absence d'une réelle dimension nationale. Les stratégies individuelles, qui s'exprimaient surtout dans la migration vers les grands centres industriels, montraient non seulement que les liens gardés avec les lieux d'origine restaient forts mais aussi qu'un mouvement pendulaire de va-et-vient palliait les baisses d'activité sur le lieu d'accueil. Les projets de vie de ces travailleurs migrants, qui la plupart du temps n'avaient qu'une intégration précaire dans les centres urbains vers lesquels ils migraient, étaient axés sur l'obtention d'un travail salarié « *fichado* » leur donnant accès aux droits accordés à ceux qui avaient un emploi formel dans l'industrie ou les services, droits inexistants alors dans le milieu rural[10].

La singularité du processus de constitution d'un marché du travail capitaliste au Brésil nous oblige à progresser dans la compréhension de ce

[8] Voir, par exemple, Kowarick (1975), Berlinck (1975) et Prandi (1978).

[9] Voir entre autres Bilac (1978) et Fausto Neto (1982).

[10] Il convient de rappeler que le processus de nationalisation du marché du travail, qui a commencé sous Vargas (symbolisé par la dite « loi des Deux Tiers »), ne s'est achevé que dans les années 1980, avec l'enracinement dans la région du Sud-est d'une force de travail « libre et dépossédée » qui devra faire face à la première grande crise d'un chômage massif alors qu'elle était maintenant retenue dans les grandes métropoles.

qui relie ce processus aux formes de légitimation politique de l'ordre capitaliste telles qu'elles se sont constituées dans ce pays.

Cette entreprise nécessite de reprendre deux auteurs : Luiz Antonio Machado da Silva (1971 et 1991) et Wanderley Guilherme dos Santos (1979). Leurs écrits ont éclairé l'importance du processus de production et de régulation des relations de travail dans le mode de construction de la citoyenneté dans la République brésilienne. Leurs idées ont un rôle essentiel dans l'explicitation du mystère de la forte présence symbolique d'une norme salariale alors que son implantation était encore fragile, qu'elle se faisait de façon progressive en ayant à affronter des crises et des baisses dans l'activité économique sur le plan national et international.

Machado da Silva développe un argument simple et stimulant. Selon lui, depuis les années trente déjà, une grande partie de l'économie brésilienne était monétarisée de sorte que les gens devaient acquérir des biens de consommation pour satisfaire leurs besoins ; ils étaient donc contraints de trouver sur le marché du travail des revenus leur permettant de devenir des acheteurs afin de se reproduire eux et leurs familles. Pourtant, poursuit Machado, il y avait un décalage entre cette réalité et la construction institutionnelle du marché du travail. Autrement dit, le processus de régulation des conditions de l'offre de travail et de son utilisation, qui est un processus éminemment politique et historiquement dirigé par l'État, ne s'est pas réalisé ici sur le même mode qu'ailleurs, c'est-à-dire « organique et un minimum discipliné » (ce sont là les termes de l'auteur). Dans ces conditions, Machado poursuit son argumentation, « population » et « population active » coïncidaient, ce qui explique l'offre illimitée de travail (illimitée parce que déréglementée, selon lui) ou, ce qui revient au même, l'existence d'un marché sans barrière d'entrée, trait caractéristique du fonctionnement du marché du travail à l'époque, informel par définition.

[...] *aucun attribut, aucune condition (âge, sexe, éducation, etc.) ne constituaient une barrière évidente et universelle à l'entrée sur le marché. Par ailleurs, la sortie du marché n'était soumise à aucune condition ni d'ailleurs accompagnée par des institutions (assurance-chômage, droits sociaux, etc.) reposant sur des règles évidentes et universelles ou si elles existaient, on n'y avait pas accès*. (Machado da Silva, 1971, p. 3).

Deux mécanismes permettaient de contourner les problèmes de légitimité causés par l'absence de régulation effective du travail. D'un côté, l'imposition du salariat à travers la combinaison entre formes de répression ouverte, appliquées de façon ciblée, et assistancialisme public et privé. Ce n'est pas sans raison, dit Machado da Silva, que le clientélisme a représenté, pendant longtemps et pour de nombreux contingents de travailleurs, la solution clef aux problèmes de légitimation posés par une norme salariale institutionnalisée sur des bases précaires. D'un autre côté, l'adoption de mesures et de relations sociales garantissant un accès restreint aux droits de citoyenneté à une partie seulement des travailleurs (ceux qui participent au

noyau dur de l'organisation économique). Ce processus a été défini par Wanderley Guilherme dos Santos comme celui d'une « citoyenneté réglementée » (« *cidadania regulada* », pour reprendre ses mots), ou de « citoyenneté par le travail » (« *cidadania ocupacional* »), deux concepts qui renvoient au caractère limité de l'accès aux droits et à la protection sociale.

On voit donc que la déconnection entre une vie sociale de plus en plus monétarisée (reposant sur une croissance économique persistante) et une régulation institutionnelle limitée du travail (et *a fortiori* de son marché) explique cette segmentation du marché du travail qui a caractérisé une bonne partie du XXe siècle.

Ce phénomène de déconnection et de segmentation a une contrepartie subjective présentée dans l'analyse de deux façons. La première, la position de Juarez Brandão Lopes, concerne la difficulté de voir émerger, parmi ces travailleurs, une vision du monde, une représentation d'eux-mêmes et une rationalité centrées sur le travail salarié. Et cela parce que, pour une fraction importante d'entre eux, les différentiations sociales qui servent de références à ce genre de constructions ne s'appuyaient pas sur une norme du salariat, si bien qu'elles ne pouvaient se construire politiquement dans le vécu des travailleurs.

Mais la segmentation elle-même, disons-le, peut conduire à une autre forme de contrepartie, caractéristique du modèle de « citoyenneté réglementée ». Bien que basée sur l'emploi, elle ne reflétait pas encore les différences inhérentes au processus de production, elle traduisait plutôt un mode de légitimation politique de l'État. Cette forme de citoyenneté limitée a établi l'éventail des droits associés au travail, et fixé un ensemble de bénéfices sociaux associés à un groupe restreint d'éligibles. Elle a ainsi consacré en même temps la valeur symbolique non seulement des bénéfices octroyés mais aussi 1) du mécanisme les rendant accessibles (le travail formellement déclaré) ; 2) d'un signe, c'est-à-dire du passeport pour y accéder (la carte de travail) ; 3) d'un groupe de référence circonscrit sur le plan social et spatial (les travailleurs de l'industrie et des services, localisés dans les centres urbains). Nous voilà, semble-t-il, en mesure d'interpréter le défi que représente la compréhension de la spécificité des marchés de travail qui, tout en étant capitalistes, ne généralisaient pas la norme capitaliste d'emploi (une énigme, en quelque sorte, étant donné les outils théoriques alors disponibles).

La question de la connexion entre emploi, pauvreté et exclusion reprendra une place centrale dans la sociologie brésilienne lors de la crise de croissance durant la dite « décennie perdue » des années 1980 et de la destruction d'emplois lorsqu'il y eut une conjonction explosive entre ouverture économique, retrait de l'État et restructuration des entreprises dans les années 1990. Lors de ce long reflux conjoncturel, la rétraction de la salarisation formelle paralysa la tendance à l'inclusion progressive, depuis les années 1940, de nouveaux contingents de travailleurs sous le manteau de

la réglementation capitaliste. Qu'apporte de nouveau cette seconde moitié des années 2000 marquée par la reprise ? Est-ce que nous renouons purement et simplement avec la même tendance qui était entrée en stagnation pour de seules raisons conjoncturelles ? Est-ce que c'est le vieil et bon « *emprego fichado* » qui se remet enfin à croître en réactivant l'ancien mode de régulation institutionnelle du travail ? Je dirais que non et c'est ce que j'exposerai dans la deuxième partie de ce texte.

2. Une croissance économique avec de nouveaux modes de gestion de la relation d'emploi ?

Ces dernières années, scientifiques et concepteurs de politiques publiques ont accueilli avec enthousiasme les statistiques qui révélaient la croissance systématique du salariat formel. Si l'on prend comme base de référence l'année du Plan Real, et une plage historique de 15 ans (1994-2009), l'indice de croissance montre un net changement d'orientation à partir de 2002 avec un marché du travail formel déclaré qui atteint des taux élevés : la croissance moyenne du salariat formel dans l'économie brésilienne a été de 74 % entre 1994 et 2009. C'est une avancée qui correspond à un doublement du volume des contrats de travail dans le commerce (139 %), comme dans les services (105 %) ; même l'industrie, qui a connu des taux négatifs entre 1995 et 2001, le volume des emplois déclarés a augmenté de 46 % au cours de cette période[11].

Cependant, le même processus peut s'appréhender sous un angle légèrement différent mais très suggestif. Les indices de croissance de l'emploi, évoqués plus haut pour l'industrie, le commerce et les services, concernaient les salariés embauchés directement. Mais si on observe le rythme de croissance de l'emploi salarié à travers des agences de « location, recrutement et sélection du personnel », selon la terminologie officielle, nous verrons que l'emploi formel obtenu au travers d'intermédiaires présente une croissance de près de 300 % (272 % exactement) ! La comparaison se voit dans le graphique 1.

Une telle performance conduit immédiatement à questionner la portée de ce processus. Est-il circonscrit à certains espaces du territoire ou a-t-il un caractère national ? Lorsque des entreprises qui font une gestion à flux tendu se mettent à recruter sur le marché du travail où les chômeurs abondent, le coût de l'embauche à cause de l'afflux démesuré de candidats peut justifier

[11] Source utilisée : RAIS (*Relação Anual de Informações Sociais*). C'est un registre administratif basé sur le recensement réalisé par le Ministère du travail qui recueille obligatoirement auprès des entreprises brésiliennes les informations concernant les contrats signés ou rompus au cours d'une année.

le recours à un troisième agent, l'intermédiaire. Ce coût doit s'élever à mesure que grandit l'échelle à laquelle le marché opère ; la justesse de l'argument s'apprécie donc en fonction de l'importance de la part de l'offre et de son niveau de concentration. Ce qui veut dire que la croissance notable de l'emploi due à l'action d'intermédiaires tendrait à être un phénomène métropolitain.

Graphique 1 :

Rythme de croissance de l'emploi formel au Brésil : moyenne et branches sélectionnées

(base de référence : 1994 – Source RAIS)

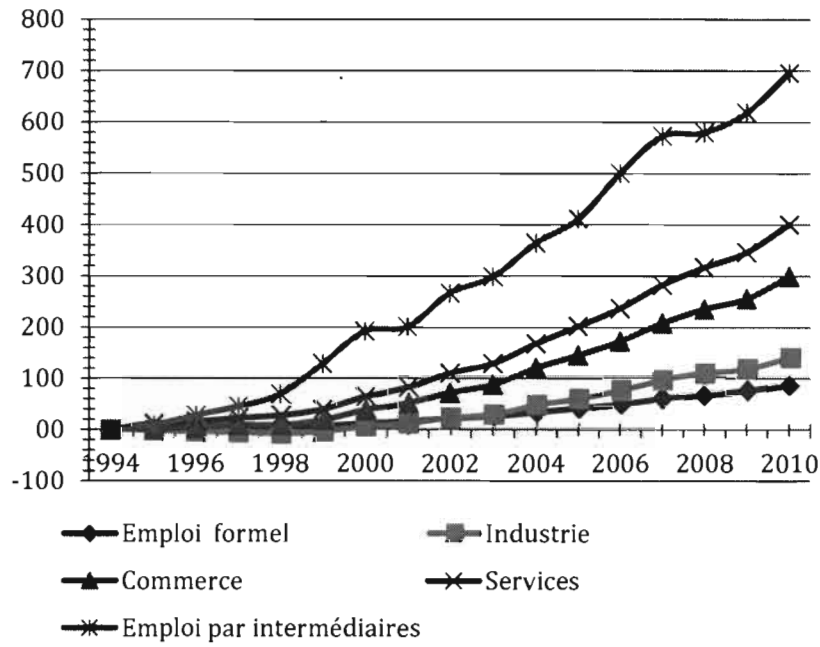

Source : Ministère du Travail et de l'Emploi, RAIS

Le graphique 2 révèle que cette assertion n'est qu'à moitié vraie. Il compare la croissance des contrats de travail signés au travers d'intermédiaires dans l'ensemble du Brésil avec leur croissance sur le plus grand marché régional, l'État de São Paulo, et en son sein la région métropolitaine de São Paulo qui est en plus grande capacité d'attirer candidats et offres d'emploi.

Graphique 2 :

Évolution du volume de l'emploi produit par les intermédiaires. Brésil, État de São Paulo et région métropolitaine de São Paulo (1994-2009)

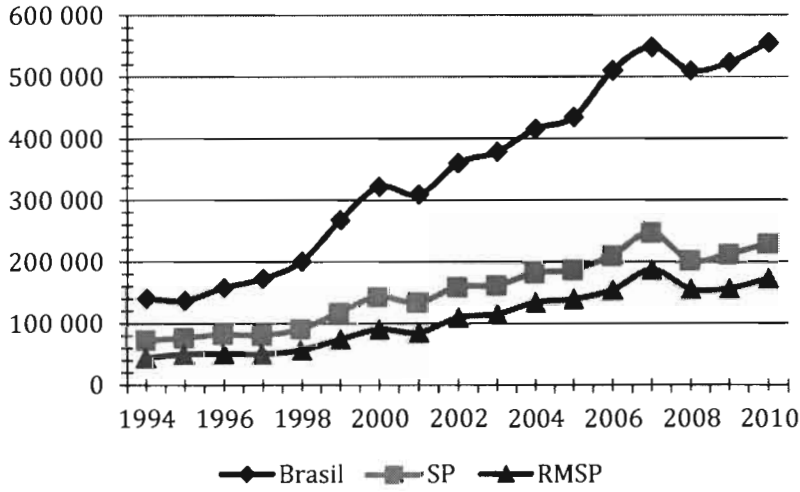

Source : Ministère du travail et de l'emploi, RAIS.

Que voit-on ? D'abord, l'orientation des trois courbes du graphique 2 montre que le rythme de croissance pour le Brésil dans son ensemble est plus rapide que celui qu'on observe sur le marché à plus large échelle, notamment à partir de 2005. Ceci indique qu'il s'agit d'un processus national. Ensuite, il est évident que l'échelle a de l'importance, puisque le seul État de São Paulo concentre la moitié de tout l'emploi créé par intermédiaire dans le pays. Et ce fut en majorité dans sa région métropolitaine. Pourtant le décalage entre les courbes, brésilienne et pauliste, qui sont ascendantes ces dernières années, suggère que l'échelle paraît avoir de moins en moins d'importance. Enfin, il s'agit de ne pas survaloriser ce qui n'est encore que processus : au Brésil, la taille de l'emploi formel créé à travers des intermédiaires est encore limitée et ne rivalise pas, tant s'en faut, avec l'emploi directement négocié. Si près de 2 % de l'emploi formel sont obtenus à travers des agences d'emploi, ce pourcentage peu à peu se rapproche des 5 et 7 % que l'on observe dans des pays où une telle pratique

est plus courante[12]. Et si nous nous attachons au vivier de ce phénomène, la région métropolitaine de São Paulo, et utilisons une autre source d'information (l'enquête à domicile, mensuelle sur l'emploi et le chômage, la PED/RMSP), nous verrons doubler entre 1988 et 2006, dans l'ensemble des salariés, le poids du travail négocié à travers des tiers, atteignant près des 6 % (voir Graphique 3).

Graphique 3 :

Évolution de la proportion de sous-traités parmi les salariés de la région métropolitaine de São Paulo

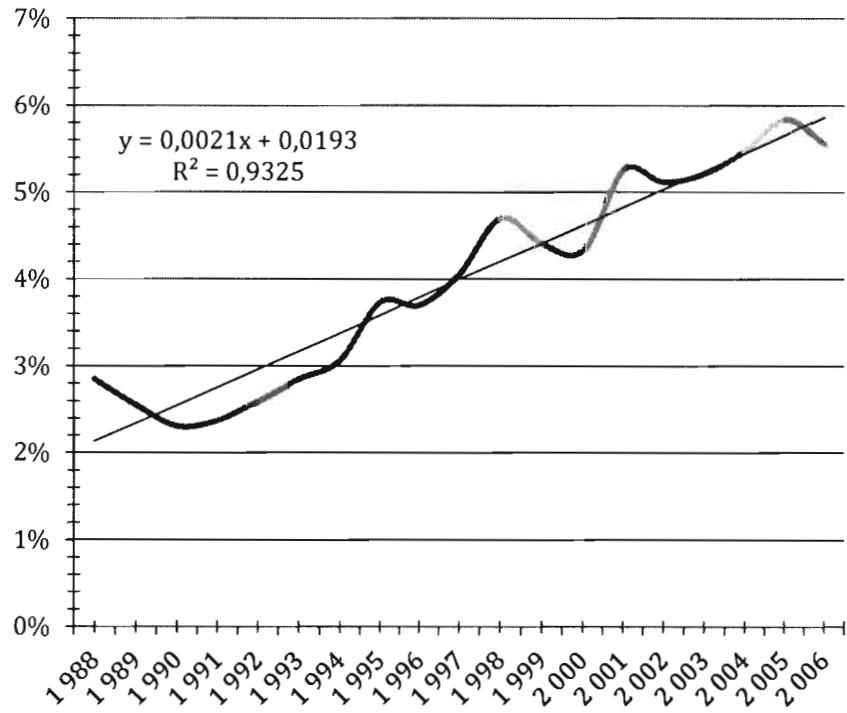

Source : Fondation SEADE - Recherche sur l'Emploi et le Chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego / PED*).

[12] Les deux derniers rapports annuels (2008 et 2009) de l'« *International Confederation of Private Employment Agencies* » signalent que le Brésil occupe le cinquième rang dans le monde en ce que concerne le poids de l'emploi créé par les intermédiaires, après les États-Unis, le Japon, le Royaume Uni et l'Afrique du Sud.

Les données présentées dans cette deuxième partie ne permettent pas d'affirmer que la réactivation des offres d'emploi en situation de croissance économique signifie une simple reprise de la tendance qui avait caractérisé la dynamique du marché brésilien du travail jusqu'à la fin des années 1970 et qui était entrée en stagnation pour des raisons conjoncturelles. La seconde moitié des années 2000 présente un élément nouveau : l'augmentation, et à un rythme encore plus rapide, concentré sur les plus grands marchés locaux du travail, d'un type de relation salariale qui, s'il existait auparavant, était bien plus circonscrit. Il s'agit d'embauches au travers d'intermédiaires opérant sur le marché du travail, c'est-à-dire des agences d'emploi.

Ce type d'embauche modifie formellement la relation contractuelle par l'introduction d'un tiers qui s'interpose entre les agents classiques du marché, celui qui offre et celui qui demande un emploi. Régulé lui-même sur le plan institutionnel, il rend possible la réglementation du travail temporaire, de courte durée, et parallèlement révèle ouvertement que ce type d'activité peut être l'objet d'un contrat formel[13].

Dans d'autres travaux[14], j'ai cherché à mieux saisir la qualité de ce genre de relation et sa sélectivité par l'observation de la durabilité des liens établis par les travailleurs et de la spécificité de leurs trajectoires professionnelles. La reprise de la croissance de l'emploi formel s'appuierait-elle sur une flexibilisation croissante rudimentaire des relations de travail ?

L'exploitation d'une coupe longitudinale des données, la *RAIS-Migra*, conduit à penser que la réponse, ici non plus, n'est pas simple, qu'elle requiert une analyse fine[15]. A partir des travaux cités plus haut (Guimarães 2009a et 2009b, Bicev, 2010), on a pu étudier les itinéraires de travailleurs recrutés au travers d'intermédiaires et identifier leurs parcours sur le marché formel de l'emploi.

J'ai eu recours (Guimarães 2009a) à une base de données concernant la région métropolitaine de São Paulo, dont j'ai souligné plus haut l'importance pour ce genre d'emploi, et j'ai ainsi pu analyser une cohorte de 143 000 travailleurs recrutés dans des agences d'emploi en 1996 et identifier leur itinéraire professionnel jusqu'en 2002, date à partir de laquelle on ne dispose plus de données. J'ai donc suivi sept années de la vie professionnelle de ces travailleurs, et vérifié ainsi le niveau de leur stabilité et vers où les portait leur mobilité. Bien que je n'aie pu mener mon observation au moment où s'élargissaient les possibilités d'emploi, les résultats sont fortement suggestifs et empêchent que l'on s'attarde sur des hypothèses rapides qui font tout entrer sous la notion de « précarisation ».

---

[13] Voir Bicev, J. (2010).

[14] Guimarães, N.A. (2009a). Voir aussi Guimarães, N.A. (2009b).

[15] La *RAIS-Migra Panel* est une base développée à partir des données produites par le Ministère du Travail (Cf. note 10). Elle permet de suivre le parcours des travailleurs à partir de leur numéro individuel d'inscription auprès de la sécurité sociale.

J'ai constaté que, si l'espace des intermédiaires ne protège pas durablement les travailleurs qui y ont recours (seul un sur dix reste longtemps leur employé) il permet à une fraction importante de ceux qui y circulent de retrouver une embauche relativement stable dans d'autres secteurs d'activité, comme l'industrie et les services offerts aux entreprises. En effet, un quart de la cohorte des travailleurs qui avaient été recrutés à travers des agences d'emploi en 1996 a établi des liens ultérieurs dans ces secteurs au cours de la période considérée. Ce résultat converge avec celui de Bicev (2010), mais aussi avec des analyses menées sur d'autres contextes, comme celui des États-Unis (Autor, 2008 et Autor et Houseman, 2006).

Une analyse des trajectoires, construite en sens contraire, c'est-à-dire, rétrospective et non prospective, a produit des résultats complémentaires. La question qui se pose est alors : « d'où proviennent les travailleurs qui arrivent à trouver un emploi dans une agence d'emploi ? » Autrement dit, quel est le rôle des intermédiaires dans l'insertion des individus sur le marché du travail ? Pour y répondre j'ai pris la cohorte de près de 288 000 personnes qui avaient été employées par des agences d'emploi en 2002 et, sur la base des mêmes informations fournies par la *Rais-Migra Panel* sur ces travailleurs, j'ai repris toutes leurs expériences professionnelles au cours des sept années précédant leur entrée dans le secteur, soit entre 1996 et 2002.

Je me suis intéressée au poids de ceux qui avaient été en dehors du marché formel du travail et qui y ont été attirés par les intermédiaires ; ils ne représentaient pas moins de la moitié des cas. Et qui étaient ces travailleurs trouvant un emploi formel grâce aux intermédiaires ? Il y avait une probabilité légèrement plus forte de trouver des femmes sur ce type de trajectoires. Mais ce sont les adolescents et les jeunes, ayant une scolarité de niveau secondaire, qui paraissaient être la réserve de ce genre de recrutement. Autrement dit, les agences d'emploi leur avaient ouvert la porte d'entrée sur le marché du travail formel.

Pour conclure ce deuxième chapitre, trois remarques finales.

Premièrement, ceux qui trouvent un emploi à travers des agences d'emploi, même s'ils mettent fin à leurs relations de travail avec elles (et 9 sur 10 le font sur un laps de sept ans), ils tendent à se maintenir, pour la plupart (6 sur 10) et de façon durable (une durée de sept ans), dans le monde des emplois déclarés. Autrement dit, c'est comme si le maintien sur le marché formel résultait d'un processus récurrent permettant à des relations de travail de se rétablir ; le passage par des emplois obtenus à travers les intermédiaires paraît ainsi avoir fonctionné comme une courroie de transmission vers l'insertion dans le monde de l'emploi.

Et pourtant, deuxième point, cette courroie de transmission est d'une efficacité relative puisqu'une fraction importante est durablement expulsée du marché formel (4 sur 10, si nous prenons les données des trajectoires prospectives), une moyenne semblable à celle que j'ai rencontrée dans une étude antérieure sur le Brésil (Guimarães, 2004). Ceci n'a rien d'étonnant

s'agissant d'une réalité où le chômage, malgré la reprise de la croissance, n'a pas perdu son caractère endémique, spécialement parmi les plus pauvres, et où l'institutionnalisation des formes de protection est récente et sur un mode excluant.

Enfin, et c'est le troisième point, il s'agit d'un segment complexe qui, par la façon dont il s'institutionnalise, consolide au Brésil de nouvelles formes d'accès, d'inclusion ou de mobilité sur le marché du travail formel. Celles-ci d'ailleurs reflètent les changements institutionnels en cours dans les entreprises et sur le marché lui-même. Difficile de bien poser les termes du problème si nous attribuons à ces agents une flexibilité de type rudimentaire. Et cela parce que la flexibilité nous la vivons au Brésil depuis toujours, qu'elle soit déclenchée par un marché du travail structurellement hétérogène, dans laquelle une « norme salariale », ce produit de conquêtes sociales générées dans des États-providence, ne s'est jamais universalisée, ou sous l'aiguillon de la régulation institutionnelle. Introduite dans les débuts du régime militaire, en 1965, sous la forme de la législation du FGTS (« *Fundo de Garantia por Tempo de Serviço* »), celle-ci n'a concerné que la fraction limitée de travailleurs formels et leur a enlevé le droit à la dite « stabilité ».

Nous nous trouvons donc sur une voie de flexibilisation de ce qui déjà était flexible : les liens se fragilisent dans les secteurs économiques en restructuration, tandis que se (re)constituent des liens formels de travail à travers des entreprises de services de location, recrutement et sélection de personnel. C'est un paradoxe qui a du reste été souligné pour d'autres contextes[16].

3. Une reconfiguration des relations salariales conduit-elle à la reconfiguration des relations entre entreprises ?

Pour conclure la présentation de données empiriques stimulantes pour l'analyse, il serait opportun d'examiner l'impact de la forte croissance de cette forme d'emploi, non seulement sur les relations entre employé et employeur mais aussi sur les connexions qui s'établissent entre employeurs.

Je fais ici l'hypothèse que les opportunités de travail ouvertes par des entreprises d'intermédiation en délaissant les niches qui lui étaient propres, modifient leurs caractéristiques antérieures : le fait (i) d'être épisodique en fonction du cycle de production de biens ou de services, (ii) de jouer un rôle compensatoire pour les emplois où se concentre ce type de main d'œuvre, et (iii) d'avoir une présence sectorielle. Les liens qui se nouent alors entre les entreprises – celles qui fournissent le service d'intermédiation du travail et celles qui l'utilisent – changent quand les intermédiaires élargissent leur champ d'action ancré dans une nouvelle régulation institutionnelle.

[16] Voir à ce sujet l'ensemble des travaux réunis dans Guimarães, Hirata et Sugita (2009).

L'intermédiation du travail devient alors une affaire stratégique, qui fonctionne de façon permanente, à une échelle plurisectorielle et multirégionale, intégrant même la gestion des ressources humaines qui est de plus en plus externalisée par les entreprises.

Une analyse plus approfondie, et ce sera le point central de l'argumentation, montre que ce phénomène est un révélateur, non seulement de l'extension d'un autre mode de gestion de l'embauche et des contrats de travail mais aussi de la consolidation dans l'économie brésilienne d'un segment vigoureux du monde des affaires, celui de l'intermédiation du travail. D'où l'apparition de formes plus complexes d'articulation, dans un réseau tissé de façon plus organique, entre les entreprises qui sont des fournisseurs et celles qui sont des consommateurs de main d'œuvre.

Je traiterai le thème à partir de deux interrogations : à qui servent ces intermédiaires qui agissent sur le marché du travail ? Comment servent-ils, autrement dit quel type de service proposent-ils et dans quelle relation se fait la prestation ?

Graphique 4 :

Décomposition des profits réalisés par les entreprises d'intermédiation de main-d'œuvre selon le type de client

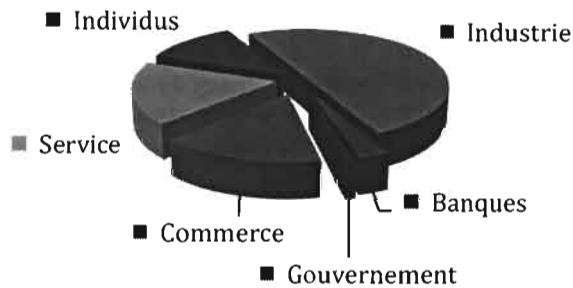

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo *(PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista)*, 2001.

Je me servirai des données concernant l'État de São Paulo tirées de la PAEP (*Pesquisa da Atividade Econômica Paulista*) et recueillies dans une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif des entreprises qui étaient en activité en 2001. Pour les besoins de l'analyse qui suit, un

sous-ensemble a été formé comprenant des entreprises spécialisées dans la fourniture et la gestion de ressources humaines[17].

Le graphique 4 présente la décomposition des profits réalisés par ces agences selon le type de client.

On voit que ce n'est plus le gouvernement qui est le principal client, comme dans les débuts de l'histoire de l'intermédiation du travail[18] ; ce sont les secteurs directement productifs, notamment l'industrie à laquelle correspond la moitié du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de fourniture et de gestion de ressources humaines.

Graphique 5 :

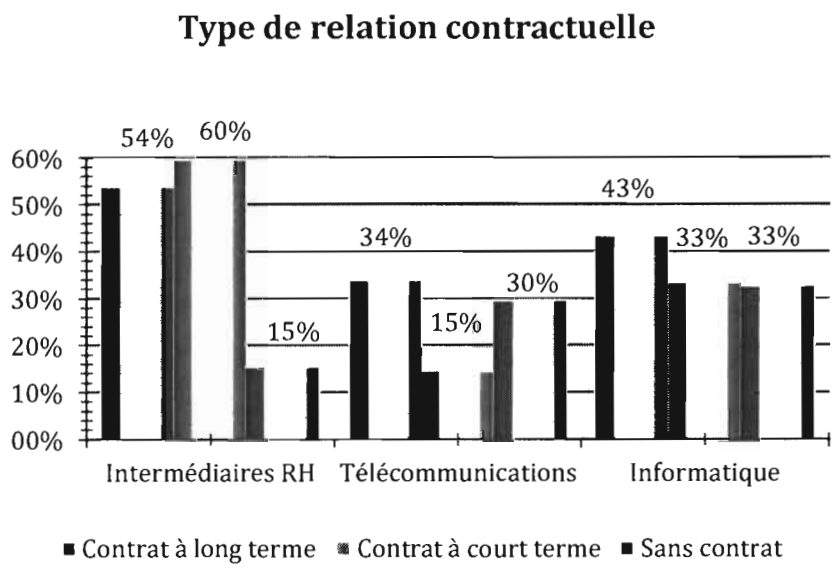

Obs : Réponse multiple. Contrat à long terme : > qu'un an ; court terme < qu'un an

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo *(PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista)*, 2001.

Par ailleurs, les prestations de service sont loin de se limiter à la location de main d'œuvre. Quant aux relations établies avec les entreprises utilisatrices, on ne peut les qualifier de fragiles, si on évalue leur durée, ni de précaires, si on considère leur degré de formalisation. Les graphiques suivants vont mieux mettre en évidence le lien étroit et concret établi entre l'entreprise qui fournit la prestation et celle qui l'utilise. Ils comparent en

[17] Je remercie la Fondation SEADE et en particulier Vagner Bessa, pour l'accès aux données et pour l'appui reçu grâce à leur compréhension des potentialités et des limites de ces données.

[18] Voir à ce sujet Bicev (2010) et Guimarães (2009a).

effet le mode de relation entre entreprises dans ce type de secteur et celui qui caractérise les contrats passés avec d'autres segments de l'activité économique qui ont aussi une fonction stratégique comme les prestataires de services en télécommunications et informatique. Y a-t-il une différence dans la relation lorsqu'il s'agit d'un contrat passé avec les fournisseurs de main d'œuvre ou avec d'autres segments relevant d'un secteur moderne et innovant, qui, eux aussi, procurent à l'entreprise des intrants importants ?

Comme le montre le graphique 5, dans la plupart des transactions, les prestataires de services consistant à fournir et à gérer les ressources humaines qui ont avec les entreprises utilisatrices une relation contractuelle ; moins de 20 % des transactions s'opèrent entre deux entreprises sans que leurs relations soient formalisées. Curieusement, c'est avec les prestataires de services en télécommunications et en informatique que les relations informelles sont les plus fréquentes et non avec les entreprises d'intermédiation du travail.

Graphique 6 :

Importance du rapport de service : les liens d'exclusivité

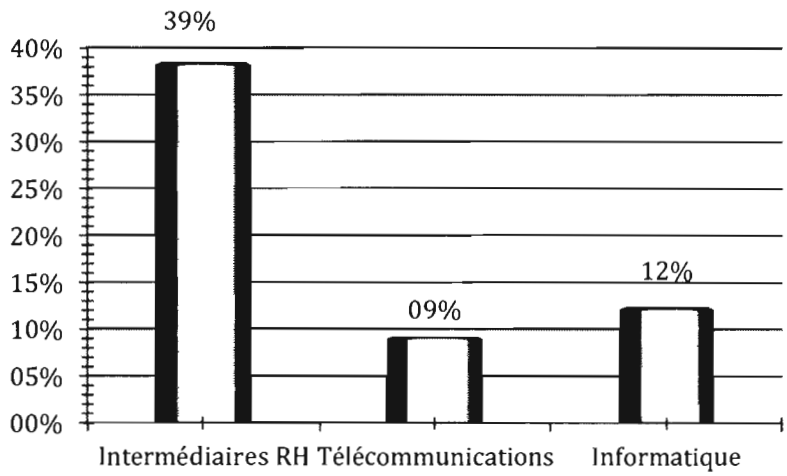

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo *(PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista)*, 2001.

Plus intéressant encore, les relations durables ne sont pas exceptionnelles : plus de 50 % des intermédiaires ont signalé l'existence de

prestations de services pour des périodes de plus d'un an. On voit à nouveau que la relation de l'entreprise contractante est plus stable avec les entreprises d'intermédiation qu'avec les entreprises qui opèrent dans des branches centrées sur la connaissance, comme l'informatique et les télécommunications. Le graphique 6 apporte une nouvelle donnée qui va dans le même sens : les liens d'exclusivité dans la prestation d'un service, lorsqu'il s'agit d'une entreprise d'intermédiation, non seulement sont plus durables, mais aussi sont plus étroits. Ainsi la tendance observée dans le champ de l'intermédiation se distingue davantage encore de celle qui marque les télécommunications et l'informatique, une branche où chaque entreprise de services a un plus grand nombre de concurrents qui, également intégrés à l'entreprise utilisatrice de la prestation, sont prêts à arracher leur part de contrat.

Graphique 7 :

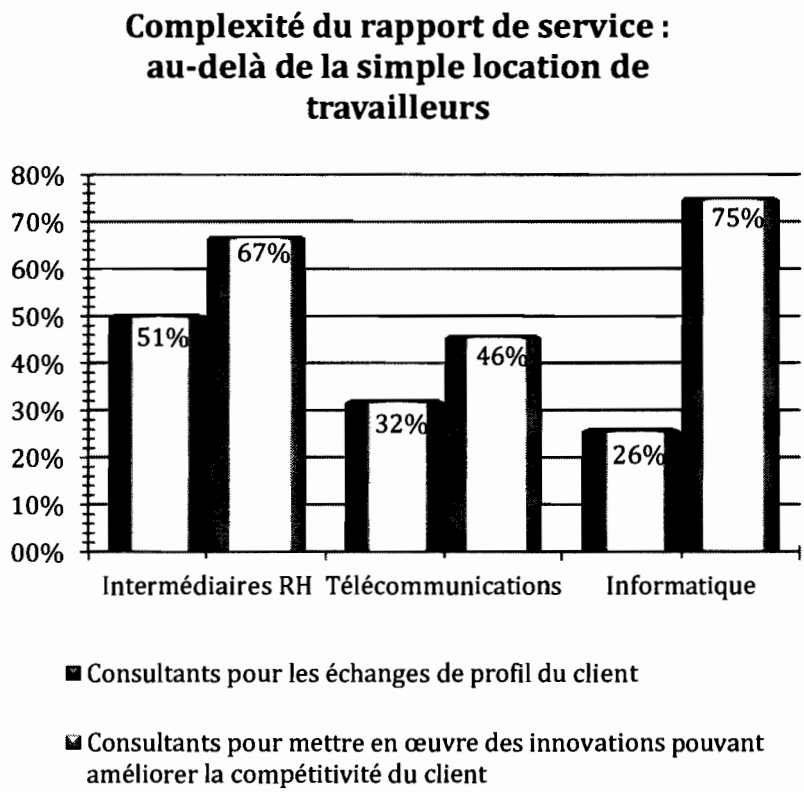

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo *(PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista)*, 2001.

La relation entre entreprises qui fournissent et utilisent de la main d'œuvre non seulement se constitue sur un mode formel mais présente aussi des formes durables, étroites et enfin à facettes. Elle recouvre, comme le montre le graphique 7, des objectifs qui vont au-delà de la simple location de travailleurs. Un intermédiaire peut en effet accompagner l'entreprise dans sa gestion des ressources humaines, tenir compte du profil de sa politique et de son type de qualification afin de mettre en œuvre des innovations pouvant améliorer sa compétitivité.

Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais reprendre le fil de la réflexion développée jusqu'à présent. Dans la seconde moitié des années 2000, nous observons au Brésil une forte remontée de l'emploi formel, nous l'avons mentionné dans la première partie de ce texte. Cette croissance, cependant, porte en elle déjà une forme particulière de lien contractuel entre employé et employeur, le travail produit au travers des entreprises d'intermédiation, qui prend de plus en plus d'importance. Ce type de travail se développe de manière systématique et à des taux élevés. Son développement, qui certes est particulièrement significatif sur les grands marchés du travail, et surtout dans la région métropolitaine de São Paulo, se fait sur un rythme moyen national qui s'accélère chaque année, ce qui indique que cette relation d'emploi tend à s'étendre à tous les secteurs, à toutes les régions.

L'impact de ce processus sur le parcours des travailleurs embauchés au travers des entreprises d'intermédiation, nous l'avons vu dans la deuxième partie, peut difficilement se réduire à des stéréotypes simplificateurs. L'analyse, présentée plus haut sur les trajectoires de ceux qui trouvent un emploi à travers des intermédiaires, prend comme exemple la région métropolitaine de São Paulo. Elle montre que l'emploi ainsi obtenu devient un passeport d'entrée sur le marché du travail pour une frange non négligeable d'individus, notamment les plus jeunes. En outre, nombre d'entre eux, après avoir été recrutés pour un certain temps par des intermédiaires, se retrouvent engagés de façon relativement durable dans des secteurs où l'embauche se fait directement. S'il existe un mouvement d'expulsion du marché formel parmi les travailleurs recrutés par des intermédiaires, il n'est pas bien différent de celui que vit la moyenne des travailleurs formellement embauchés.

Finalement, on a vu aussi que les intermédiaires sur le marché brésilien du travail forment depuis les années 1990 un segment en expansion qui se développe parallèlement à la restructuration des entreprises. Ce segment affirme nettement sa présence lorsque l'économie, dans la seconde moitié des années 2000, fait tourner ses moteurs à plein régime et qu'elle élargit l'offre d'emplois.

Cette croissance présente des signes forts qui montrent que le contrat de travail formel, en concernant un plus grand nombre d'individus, modifie les modalités du nouvel emploi proposé, surtout aux plus jeunes. Et pourtant les nouvelles formes de régulation de l'emploi, dont le travail produit au travers des intermédiaires représente un mode particulièrement important, ne sont pas la panacée, comme voudraient le faire croire ceux qui font l'apologie d'un travail non protégé ; preuve en est la persistante fragilité du lien et l'instabilité des itinéraires observables déjà sur le marché. En même temps, ces nouvelles formes de relation d'emploi ne peuvent pas non plus être mises à l'écart. Elles représentent, surtout pour les plus jeunes, soit une voie d'accès au travail déclaré, soit une porte d'entrée à des emplois directs dans l'entreprise d'accueil.

Mieux encore, la présence des intermédiaires sur la scène économique, du moins d'après ce que l'on observe du pôle de production le plus important du Brésil, l'État de São Paulo, révèle que se constitue un mode de relation entre les entreprises qui va bien au-delà de la simple fourniture de main d'œuvre, c'est-à-dire un recrutement intermittent ou la simple location de force de travail, ou encore une mise à disposition épisodique d'une main d'œuvre à des moments clé pour l'entreprise. Elle indique aussi que nous nous trouvons face à un agrégat productif fortement intégré dans lequel la planification, le recrutement et l'allocation des emplois sont des activités qui, bien qu'externalisées de plus en plus fréquemment, se développent en articulant de façon étroite et souvent exclusive l'intermédiaire et l'utilisateur qui passe un contrat avec lui. Ce n'est pas sans raison qu'au cours de notre travail de terrain, gérants et propriétaires d'agences « de location, de recrutement et de sélection » des travailleurs refusent de s'attribuer la dénomination d'« intermédiaires ». Bien loin de le faire, ces professionnels et ces dirigeants se voient comme des associés, des consultants, des planificateurs de l'utilisation des ressources humaines auprès des entreprises qui passent des contrats avec eux.

Ceci nous permet de finir ce texte en suggérant que si les nouvelles modalités de la relation d'emploi paraissent reconfigurer l'ancien « travail formel », cette reconfiguration ne serait que la pointe de l'iceberg des changements qui sont en train de se produire dans l'organisation de l'économie et ont un impact important sur le marché du travail. Le bien interpréter est un défi pour la sociologie. Ces changements mettent à l'ordre du jour ce qui a interpellé des auteurs comme Juarez Brandão Lopes dans les années 1960 ou Luiz Antonio Machado da Silva dans les années 1990. Serait-il possible, aujourd'hui, d'imaginer que, pour ces nouveaux travailleurs, leur vision du monde, leur représentation d'eux-mêmes et la rationalité de leur comportement en tant qu'acteurs sur le marché du travail seraient enfin, comme le souhaitaient nos premiers penseurs, fondées sur le travail salarié ? Ceci est une autre question dont la réponse n'est pas simple. Un défi même pour la suite de notre réflexion.

Références bibliographiques :

- Autor, D. H. "Studies of Labor Market Intermediation". Document préparé pour NBER Conference on Labor Market Intermediation, 17-18/05/2008.
- Autor, D. et Houseman "Temporary Agency Employement as a Way out of Poverty?". Cambridge, Harvard Inequality Summer Institute, Juin 14-15 2006.
- Berlinck, M. *Marginalidade social e relações de classe em São Paulo*. Petrópolis, Vozes, 1975.
- Bicev, J. *Os trabalhadores subcontratados da Região Metropolitana de São Paulo. Precariedade ou Estabilização?* Thèse de maîtrise. São Paulo, Programa de Pós-Graduação em Sociologia da Universidade de São Paulo, 2010.
- Bilac, E. D. *Famílias de trabalhadores — estratégias de sobrevivência: a organização da vida familiar em uma cidade paulista*. São Paulo, Editions Símbolo, São Paulo, 1978.
- DiPrete, T. et Nonnemaker (1996), K. "Structural change, labor market turbulence and labor market outcomes". Durham, Duke University, 1996, mimeo.
- Elias, P. "Occupational change in a working-life perspective: internal and external views". In Penn, R., Rose, M. et Ruberry, J. (éd.). *Skill and occupational change*. Oxford, Oxford University Press, 1994, (pp. 75-105).
- Elias, P. "Reestruturação, requalificação e dispensas: um estudo da dinâmica do mercado de trabalho do Reino Unido, 1991-95". *Dados*, 2004, vol. 47, n° 3, (pp. 419-71).
- Faria, V. E. *Occupational marginality, employment and poverty in urban Brazil*. Cambridge, Mass, doctorat de PhD, Harvard University, 1976.
- Fausto Neto, A. M. Q. *Família operária e reprodução da força de trabalho*. Rio de Janeiro, Vozes, 1982.
- Guimarães, N. A. *Caminhos Cruzados. Estratégias de empresas e trajetórias de trabalhadores.* São Paulo, Editora 34, 2004.
- Guimarães, N.A. 2009. « A sociologia dos mercados de trabalho » *Novos Estudos Cebrap*, n° 85, novembre.
- Guimarães, N.A. *À Procura de Trabalho. Instituições do Mercado e Redes*. Belo Horizonte, Ed. Argvmentvm, 2009a.
- Guimarães, N.A. "Trajetórias surpreendentes: Os intermediadores de emprego e seus trabalhadores" in Rodrigues, I. J. ; Dau, D.M, Conceição, J.J. (orgs.). *Terceirização no Brasil: do discurso da inovação à prearização do trabalho (atualização do debate e perspectivas)*. São Paulo: Annablume, 2009b, (pp. 49-68).

- Guimarães, N.A., Hirata, H., Sugita, K (org.) *Trabalho flexivel, empregos precários?* São Paulo, EDUSP, 2009.
- Kowarick, L. *Capitalismo e marginalidade na América Latina.* Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1975.
- Lopes, J. R. B. *Sociedade industrial no Brasil*, São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1964.
- Machado da Silva, L. A. *Mercados metropolitanos de trabalho manual e marginalidade*. Rio de Janeiro. Thèse de maîtrise, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Programa de Pós-Graduação em Antropologia do Museu Nacional, 1971.
- Machado da Silva, L. A. "A (Des)Organização do Trabalho no Brasil Urbano", *São Paulo em Perspectiva* (São Paulo, Fundação SEADE), vol. 4, n° 3 et 4, 1991, (pp. 2-5).
- Noronha, E. "'Informal', ilegal e injusto: percepções do mercado de trabalho no Brasil". *Revista Brasileira de Ciências Sociais,* São Paulo: ANPOCS, vol. 18, no. 53, octobre, 2003, (pp. 112-179)
- Nun, J. L. "Sobrepoblación relativa, ejército industrial de reserva y masa marginal". *Revista Latinoamericana de Sociología*, vol. 5, n° 2, 1969.
- Nun, J. L., Marin, J. C. et Murmis, M. "Planteo general de la marginalidad en América Latina", Santiago, 1967, mimeo.
- Oliveira, F. "A economia brasileira: crítica à razão dualista". *Estudos Cebrap*, n° 2, oct., 1972.
- Oliveira, F. "A produção dos homens sob o capital", 1976. *Estudos Cebrap*, n° 16, 1976. Pereira, Luiz. *Trabalho e desenvolvimento no Brasil.* São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1965.
- Prandi, J. R. *O trabalhador por conta própria sob o capital.* São Paulo, Editions Símbolo, 1978.
- Quijano, A. "Notas sobre el concepto de 'marginalidad social'", Santiago: División de Asuntos Sociales, Cepal, 1966, mimeo.
- Quijano, A. "Urbanización, cambio social y dependencia". In Cardoso, F. H et Weffort, F. (éd.). *América Latina: ensayos de interpretación sociológica,* Santiago, Editorial Universitaria, 1967.
- Quijano, A. "La formación de un universo marginal en las ciudades de América Latina". In Castells, M. (org.). *Imperialismo y urbanización en América Latina.* Barcelona, Gustavo Gili, 1973.
- Rodrigues, L. M. *Industrialização e atitudes operárias*. São Paulo, Brasiliense, 1970.
- Santos, W. G. *Cidadania e justiça.* Rio de Janeiro: Campus, 1979.

Habitat et travail : entre travail associé et salariat, entre quartier-dortoir et territoire productif

Cibele Saliba Rizek
Université de São Paulo et
Université fédérale de São Carlos

Introduction

Que dire, en des temps qui changent, des théories classiques qui s'intéressent aux forces structurant la vie sociale et les villes, et qu'elles se situent au niveau des relations de travail et de production, ou des rapports sociaux qui en découlent ? Que dire des formes que ces forces dessinent dans l'espace urbain de façon toujours plus diversifiée et apparemment plus fragmentée ? Comment penser, sous cet angle, les relations complexes qui se nouent entre territoires urbains, pauvreté et travail ? Le monde contemporain s'identifie à certains traits : financiarisation, transformation des relations de travail et avec le travail, fin de ces processus qui, ancrés dans la centralité du travail salarié, constituaient la base des formes de sociabilité et des territoires. Ils révèlent en fait l'érosion ou la dissolution des liens structurants qui, du moins à partir de la révolution industrielle, dessinaient dans l'espace des aménagements et des chaînes de production modelés par la proximité des marchés, la polarisation et la concentration de la force de travail. La cité industrielle donnait forme et rythme aux espaces et temps de travail liés aux modes de vie, aux relations sociales tissées dans et entre les classes, à la conformation des classes à travers leur distribution socio-spatiale sur le territoire urbain. Les modes de ségrégation et la disposition des équipements urbains donnaient aux villes leur physionomie. La pensée sociologique classique, surtout celle qui s'inspirait de Marx, établit des rapports de proximité et de causalité entre un mode d'utilisation et de régulation du travail et un ensemble de caractéristiques sociales et territoriales. L'expression « ville fordiste » illustre ce genre d'associations qui n'étaient pas véritablement des concepts, mais qui pouvaient être considérées comme des catégories descriptives capables de synthétiser une situation socio-spatiale de travail et de vie.

Les formes d'organisation qui se percevaient à travers des catégories comme le fordisme et ses espaces ne sont plus significatives ; peut-on alors identifier des configurations urbaines postfordistes ? Le préfixe qui marque la postériorité a-t-il le même poids comme catégorie descriptive ou se vide-t-il de tout contenu quand il s'agit d'évoquer un ensemble fragmenté de territoires qui, mal juxtaposés, fonctionnent davantage comme une mosaïque et non comme un tout cohérent ? Les parties financiarisées et mondialisées des villes contemporaines peuvent-elles encore relever de déterminations

communes ou sont-elles, aussi, fragmentées et dépouillées de tout pouvoir structurant ?

Il y eut d'importantes discussions autour de ce qu'étaient les nouvelles configurations et aménagements de la production ou les processus dits de « focalisation » (*downsizing*, production à flux tendu, nouveaux modes de gestion du travail, processus de sous-traitance et d'externalisation de toutes sortes). Les villes, perçues de plus en plus comme « villes globales » et donc, villes fragmentées, décentrées, modulées, dominées par des activités liées à un tertiaire supérieur et mondialisé, témoignent en quelque sorte que la centralité du travail salarié a disparu ou que les processus de production ne sont plus en mesure de structurer et de déterminer les territoires urbains.

A partir des données ethnographiques d'un travail de terrain qui nourrit d'informations localisées une recherche encore en cours, ce texte se propose de démontrer la présence des mêmes forces structurantes, bien que diversement façonnées. Elles sont soumises et aux nouveaux temps de production de la financiarisation mondialisée, et à la combinaison entre cette mondialisation « par le haut » et un ensemble d'autres processus, qui peuvent être identifiés à une « mondialisation par le bas », selon la formulation intéressante de certains auteurs (Tarrius, 2002). Elles développent aussi ce qu'il est convenu d'appeler un « coût chinois », par exemple, avec ses conséquences sur la production et les modes de circulation de la richesse. D'un côté, dans un contexte européen, l'expression peut signifier la porosité des frontières, les migrations internationales d'un nouveau type, les modes et formes commerciales qui traversent les pôles formels et informels de circulation et de consommation – autrement dit, le côté B des circuits commerciaux, qui n'en sont pas moins importants ni moins significatifs. D'un autre côté, il est possible d'observer des variations de ces mêmes processus qui s'articulent ou non avec les nouvelles migrations et sur un modèle autre, comme la présence de Boliviens au Brésil, à São Paulo, surtout. On perçoit qu'une partie de ce processus de « mondialisation par le bas » se manifeste aussi dans la transformation silencieuse, et pas toujours visible, de territoires urbains qui au minimum se reformulent sans laisser voir immédiatement le sens et les mécanismes de ces transformations. Peut-être l'aspect le plus important de ce texte est-il de souligner une sorte d'invisibilité qui recouvre territoires et relations de travail, et de montrer qu'il existe une ellipse dans les formes classiques qui reliaient le monde de l'habitat et le monde du travail. La mise au jour de ce qui était devenu invisible, fait percevoir, une fois encore, la présence de relations et de formes de travail, qui, tout en étant entremêlées, n'en structurent pas moins vies, circuits et territoires. On peut mieux alors identifier l'existence d'une frontière poreuse dont les ambiguïtés constituent et définissent des liens et des modes d'insertion qui rendent possibles les situations elles-mêmes de travail, entre travail associé et travail salarié, entre

programmes supposés vertueux de production d'emplois et de revenus et incorporation, en rien vertueuse, du travail précarisé.

Quelques exemples de terrain. Cidade Tiradentes et Vila Curuça/Guaianases : couture et recyclage

La recherche démarre sur une hypothèse : les anciens quartiers dortoirs, constitués dans la partie est de la ville de São Paulo par des ensembles d'appartements financés sur des programmes de logement social et par des lotissements populaires autoconstruits, souvent dans l'illégalité, se sont transformés en nouveaux territoires productifs (Lago, 2010). Ces territoires productifs, au premier regard, présentent un format inhabituel qui s'explique par de nouvelles combinaisons entre les relations de travail. Ou elles imitent d'anciennes formes de travail à domicile ou elles ressemblent à celles des manufactures rudimentaires, peu mécanisées, réunissant les travailleurs sous un même toit, c'est-à-dire des manufactures caractérisées par un usage intensif de la force de travail, de faibles investissements, mais, dans ce cas, légitimées par des programmes sociaux et/ou par des programmes axés sur la création d'emplois et de revenus.

Un quartier comme Cidade Tiradentes, qui est un gigantesque ensemble d'unités de logements pour bas revenus, situé à 35 km du centre de la ville, semble témoigner de la production d'une ville fordiste, comme l'appellent certains, là où existe une production en masse dans de vastes fabriques concentrant de grandes quantités de travailleurs, comme la chaîne de production de l'industrie automobile, même si la réalité de la production industrielle s'est modifiée à partir des processus de restructuration. Mais d'un autre côté, un regard plus attentif, plus ethnographique, révèle que d'autres forces recomposent les relations entre production et ville, entre production et territoire, des relations qui jouent dans les deux sens. Sans aucun doute existe-t-il un ensemble de possibilités, nouvelles et anciennes, qui se développent de façon invisible à l'intérieur des appartements transformés en ateliers de couture, car des liens se tissent avec des modes de commercialisation, de sous-traitance, de tertiarisation etc. Ces relations rendent concrètement possibles l'exploitation et l'absorption des fractions les plus vulnérables des travailleurs, en particulier des femmes noires, âgées, cheffes de famille, en situation de grande précarité, dont le travail peut se combiner avec les activités menées dans les coopératives ou pseudo coopératives, les prisons, ou en indépendant. Ces combinaisons s'opèrent dans le circuit de la production, ou celui de la circulation, et impliquent les entreprises, les petits marchés du matin jusqu'aux magasins et centres commerciaux de produits de luxe, en passant par la confection de chemisettes, de portefeuilles, de casquettes et de drapeaux pour le Ministère du sport du gouvernement de Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2011),

président de la République brésilienne dit *Lula* (Georges et Rizek, 2008 ; Rizek, 2010).

À propos de cette combinaison, il nous vient une première remarque. Elle représente plutôt une exception, mais elle n'est pas limitée à Cidade Tiradentes. Elle se retrouve en effet dans les territoires périphériques des villes, dans des projets qui réussissent plus ou moins bien. Ceux-ci naissent souvent dans le cadre de programmes pour la création d'emplois et de revenus, ou encore résultent d'initiatives liées à l'économie solidaire ou financées par des fondations d'entreprises. Ils peuvent aussi dépendre des programmes des États, financés directement ou indirectement par des investissements publics. Cette nouvelle forme de combinaison, marquée par la mixité et la porosité, occulte des éléments importants de cette configuration inédite. Il s'agit d'une certaine informalité, très différente de l'informalité classique, qui se manifeste à des degrés très divers et de façon composite. Elle peut en effet revêtir des formes brutales d'exploitation sans aucune régulation, c'est le cas des travailleurs en coopérative ou à domicile de Cidade Tiradentes ou établir des relations de style entrepreneurial, qui se constituent en formalisant un « travail en indépendant ». C'est le cas de certains centres de triage de résidus solides à Vila Curuça. Organisés en coopératives, ils ont l'obligation de payer l'INSS, peuvent offrir un certain degré de sécurité d'emploi et une meilleure régulation. Les limites sont cependant très fluctuantes entre le fait d'être dans ou hors de la coopérative, entre pouvoir travailler et survivre ou être licencié sans indemnité.

Les territoires, conformés par les circuits de production et de circulation de marchandises créées par des activités comme la couture ou le recyclage, ressemblent à des quartiers dortoirs, néanmoins les gens qui y vivent sont des acteurs ; ils constituent la scène de nouvelles formes d'insertion dans la production, formant des noyaux importants dans les circuits de production et de circulation de la richesse qui ne sont pas toujours visibles ni même en état d'être perçus comme tels. Le travail salarié semble perdre sa centralité, sa qualité de force structurante ; il ne serait plus le lieu à partir duquel s'instauraient des relations, se constituaient des sujets sociaux et politiques. La visibilité de ce type de processus productifs s'estompe également. Pour appréhender cette nouvelle opacité, il est nécessaire d'aller au-delà du travail en usine formel en établissant de nouveaux objets de recherche : chaînes de production, travail précaire et non formalisé, travail associé, variations dans les relations de travail classiques basées sur des liens apparemment plus directs entre capital et travail. Au-delà du salariat et des collectifs ouvriers, les processus de production qui se développent sur ces territoires ont pu être saisis du moins partiellement dans cette recherche à travers un ensemble de nouvelles pistes qui se sont dégagées grâce à une approche ethnographique. De tels processus productifs recouvrent, semble-t-il, des programmes de génération de revenu qui apparaissent ici et là où la contraction de l'emploi salarié a laissé un vide apparent, une absence relative de relations de travail.

Couture et recyclage, cependant, créent des situations de travail qui permettent de « survivre dans l'adversité » des quartiers populaires distants du centre. Celles-ci dessinent des conditions où production et habitat sont associés, entremêlés, totalement distinctes de l'ancienne centralité spatiale et temporelle de l'usine et du quotidien ouvrier de ces territoires. Se mettent en place des circuits de production et de circulation qui s'immiscent dans les chaînes de production et les flux de circulation de la richesse où ils sont loin d'avoir, dans leurs pratiques et processus d'accumulation, un rôle marginal ou de moindre importance.

Le circuit du tri et recyclage de résidus solides, également dans la partie est de la ville de São Paulo est un autre exemple significatif de ces nouveaux modes d'insertion. Quelques remarques sont ici indispensables. Comme pour la couture réalisée à domicile, dans des coopératives de petite taille et/ou dans de pseudo coopératives observées à Cidade Tiradentes, le processus de recyclage se met en place à partir d'un circuit. Ce circuit intègre le travail de collecte, la centralisation intermédiaire des produits collectés dans des centres de traitement, pour le plastique par exemple, l'organisation de coopératives de recyclage et, en même temps, la constitution de la partie « entreprise » du processus, les centrales de tri (la plus développée étant celle de São Paulo). Ici, comme dans le cas des coopératives de couture, on voit s'articuler, mais d'une autre façon, travail social et travail, ONG/entreprises/projets solidaires/programmes sociaux et politiques publiques. Cette combinaison occulte la nature et la forme du processus productif. Au final de quoi s'agit-il ? Quel est le statut du travail et des relations de travail, ces composants des articulations mises en place en général sous forme de réseau (Cabanes et Souza, 2009) ? Où et comment s'articulent à leur tour les différents réseaux ? Offrent-ils une base qui structure le territoire ou au contraire ont-ils un effet de déterritorialisation ? Quels sont les éléments qui les définissent comme circuits de production et surtout quels sont les acteurs qui à l'intérieur des réseaux s'articulent les uns aux autres à partir de leurs grands axes, et de quelle façon opèrent-ils ?

Les contacts effectués auprès des travailleurs du recyclage dans la partie est de São Paulo ont mis en évidence un ensemble de relations et de modes d'insertion. Ils ont eu lieu dans le cadre du Forum des ordures et grâce aux initiatives prises durant le mandat de Marta Suplicy, maire de la ville de São Paulo appartenant au Parti des Travailleurs (2001-2004), ce qui a permis d'aller au-delà des connaissances personnelles ou de l'appartenance à un même quartier. Ceci a rendu possible l'émergence d'un ensemble de caractéristiques. Par exemple, le lien avec l'activité de la collecte (pratique que l'on peut identifier comme travail) est le résultat du mot d'ordre du mouvement des collecteurs et des formes d'organisation et de mobilisation de la population vivant dans la rue (Barros, 2004). Il s'agit d'un circuit qui va du collecteur qui vit dans la rue jusqu'aux grandes entreprises dont certaines ont un grand rôle dans la composition des marchés sectoriels, en

passant par de grands réseaux de supermarchés et de commerces où le matériau est collecté. Une partie de ce matériau est destinée à de grandes unités de production qui l'achètent et le réutilisent comme les entreprises de papier, de plastique, d'emballage, entreprises de métal-mécanique, en passant par les petites entreprises familiales (dont le statut d'entreprise n'est pas facile à reconnaître étant donné la précarité des installations et l'instabilité des profits retirés). Tous ces noyaux en réseau adoptent, semble-t-il, une dimension plus ou moins idéologique, celle du développement durable, de protection et de sauvegarde de l'environnement, bref, ils sont « environnementalisés » selon l'expression de Leite Lopes (Lopes, 2006). En outre, ils veulent se définir comme des coopératives fonctionnant à la fois comme centres intermédiaires de tri et de traitement des déchets et comme grandes unités. Ainsi à Vila Curuça, l'organisation est bien celle d'une coopérative mais elle adopte de plus en plus la logique de l'entreprise, en s'éloignant de la petite unité familiale ou de l'autogestion des coopératives qui sont des alternatives pour la génération d'emplois et de revenus. Ces lieux, avec leur gradation, où s'ajustent travail et déchets dessinent un territoire de production et de circulation ou du moins de réinsertion dans la production d'éléments matériels et humains, auparavant mis à l'écart ou qui n'avaient jamais été insérés dans le processus de production de type classique.

La description de la centrale de tri est une bonne illustration sur ce plan, car elle est l'exemple le plus abouti de cette « chaîne » de production ou plus précisément de ce processus d'externalisation. D'abord, parmi les 90 ou 100 travailleurs de la coopérative (un chiffre qui varie selon la période, les cycles de réception et de vente des déchets) on ne trouve aucun collecteur ou ex-collecteur mais seulement d'anciens salariés d'usine ou du secteur des services. En tout cas, des travailleurs qui ont incorporé les méthodes et la discipline du travail salarié. La centrale de tri possède une chaîne de montage pour séparer les matériaux recyclables. Cet équipement permet de trier, en deux tours distincts, ce qui est recyclable de ce qui, dans les matériaux collectés, doit être mis à part, comme les ordures domestiques ou les rebuts des centres commerciaux, puis transporté par camions mis à leur disposition par la mairie.

Nos diverses visites sur les lieux nous ont permis de noter certains points ; parmi les travailleurs de la coopérative, nombreuses sont les accusations de vol ou de bas rendement. Le nombre de femmes et d'hommes au niveau de la séparation des produits et de la production est équilibré alors que les charges de gestion et de direction sont masculinisées. Les fonctions de pouvoir sont centralisées, et cela indépendamment de qui a été formellement élu pour la coordination ou la présidence ; la rotation des travailleurs sur la chaîne de montage est forte, la maladie en est la cause la plus fréquente, ou une pratique de licenciement liée au rendement obtenu et/ou à la productivité du travail, ou encore à la dynamique de vente des

matériaux retraités qui, elle, est déterminée par les oscillations du marché. Les accusations de vol ou d'usage de drogue sont fréquentes et les dirigeants qualifient ceux qui sont accusés de ce genre de délit de « rats à deux jambes ». La présence de la chaîne de montage signale l'entrée du travail répétitif, typique de l'usine, dans la centrale où se retrouvent aussi les relations autoritaires et centralisées du monde ouvrier, avec ses caractéristiques comme le harcèlement moral, les licenciements et les réembauches, la rotation des travailleurs, la centralisation du pouvoir et des informations, etc. Cependant, on ne peut nier que, grâce à une forte impulsion, l'administration de la coopérative a fait de ce centre de tri un exemple réussi, mais au prix d'un sacrifice, celui du caractère autogestionnaire de la coopérative. Il a adopté en effet à l'intérieur et à l'extérieur les anciennes modalités entrepreneuriales par la mise en œuvre de pratiques de production issues des formes les plus classiques de l'exploitation du travail.

Pour faire contrepoint, mentionnons une autre coopérative plus petite et structurée autrement. La direction n'affirmait-elle pas, au cours d'un entretien, que le travail à la chaîne était « trop cruel » ? D'où son refus de mettre en place une chaîne de montage pour procéder à la séparation des résidus solides et l'adoption d'une organisation opposée à celle du centre de tri et à ses méthodes. Cette coopérative de fait semblait s'être dotée d'une gestion plus démocratique, employant la famille de la personne chargée de la coordination et 12 travailleurs, en majorité des femmes. Elle occupait un immeuble de petite taille, récemment remis en état et qui avait été fortement transformé depuis notre visite à la fin de 2007. Face à ces transformations et à la nécessité d'atteindre de meilleurs rendements, la coordinatrice nous a présenté les nouveaux projets de la coopérative : une école, un centre de formation dans un établissement plus grand, rénové et partiellement reconstruit. L'acquisition de nouveaux équipements était prévue. Que s'était-il passé ? Notre exemple le plus vertueux à l'intérieur de ce circuit de recyclage de la partie est aurait-il pris une nouvelle orientation en se mettant en partenariat avec la *Rede Record de Television* et, à travers elle, avec l'Institut *Ressoar* et les églises évangélistes (pentecôtistes) qui lui sont liées ?

Une fois encore, les ambiguïtés, les frontières peu distinctes avec leurs porosités ou plus précisément leurs replis, se retrouvent là où on pensait avoir rencontré le pôle le plus vertueux du circuit du recyclage. Une fois encore, entreprises et État, par l'intermédiaire de fonds publics, projets familiaux, travailleurs indépendants ou chômeurs, s'articulaient à l'intérieur des projets et des programmes qui permettaient d'avoir recours au travail précaire, sans aucune régulation, ou alors partielle, auxquels venaient s'adjoindre ceux qui s'adonnent à la débrouille et aux petits boulots. Ces initiatives peuvent parfois atteindre le niveau de petits projets de type familial axés sur la production de vieilles matières premières rénovées par le

travail. Ce genre de projets a le label de préservation de l'environnement, ils sont « environnementalisés », réappropriés et rémunérés à très bas prix par les grandes entreprises de papier, plastique, emballages, métaux qui ont la capacité de centraliser les marchés sectoriels, outre celle de se voir apposer le sceau vert de l'excellence environnementale. Cette supposée qualification verte pour le bien de la planète rend invisible le travail – salarié, bien que différemment du salariat classique avec ses régulations – qui, apparemment de nature coopérative et autogérée, présente des degrés divers de précarisation, allant de l'absence totale de droits jusqu'à un certain niveau de formalisation.

Il est nécessaire d'apporter quelques précisions dans la mesure où des pans du travail de recyclage seraient de fait moins précaires que l'activité de couture. Mais les lignes de montage et les chaînes de production, qui semblent disparaître des processus productifs plus modernes, sont réintroduites dans ce type de travail ainsi que des contingents entiers de travailleurs expulsés des formes classiques du salariat, ou même ceux qui n'y ont jamais eu accès. Il convient de se demander : qu'est-ce qu'on produit ? Comment penser la nature de cette nouvelle/vieille matière première réintroduite au prix du marché dans la sphère de la production formelle ? C'est au travail qui y est incorporé que l'on pense d'abord, ce travail effectué au niveau de la collecte, dans le tri et le retraitement car il est un facteur qu'on élimine du coût. Seules pourraient nous sortir de l'incertitude des recherches axées sur la reconstruction des coûts et des bénéfices de la production comme sur la différence entre les circuits et les chaînes de production des matières premières traditionnelles et des matériaux recyclés. Pourtant, il est indéniable que les travailleurs de ces circuits de production semblent disparaître sous les sceaux verts apposés aux aspects du recyclage liés à la préservation de l'environnement et sous les programmes vertueux générateurs d'emplois et de revenus.

Au cours d'une de nos dernières visites à la coopérative de couture de Cidade Tiradentes, que nous appelons ATRITO (Georges et Rizek, 2008, et cf. chapitre suivant), une des travailleuses de la ligne de montage de fabrication du drapeau brésilien[1] m'a demandé des informations sur les coopératives de recyclage, où, pensait-elle, les conditions de travail étaient bien meilleures. La grande majorité des travailleurs des périphéries de la ville de São Paulo n'ont aucune autre alternative en dehors de ce qu'ils vivent et qui inexorablement les emprisonne. Face à cela, on peut se demander une fois encore : que produit-on ? et pour qui ? Comment produit-on, comment s'articulent ces réseaux qui finissent par retrouver les prix du marché après avoir passé par des programmes sociaux, des financements publics, des matières premières provenant du recyclage, des programmes de

[1] Ces drapeaux, fabriqués à Cidade Tiradentes, ont été envoyés avec la délégation sportive brésilienne aux Jeux Olympiques de Pékin (Beijing) de 2008.

formation, de génération d'emplois et de revenus, de constitution de micro-entreprises, des théologies de la prospérité, etc. ?

Conclusion

Peut-on alors affirmer que travail et territoire se trouvent autrement façonnés ? Les résultats de notre recherche semblent le prouver. Peut-être la question des relations entre travail, production et ville ne se pose-t-elle pas dans le débat autour de la centralité du travail, de sa disparition ou de la déterritorialisation du capital financier et fictif. Elle se rattache peut-être à la nouvelle opacité des forces qui structurent, dans leur forme, les relations entre production et territoires urbains telles qu'elles s'offrent au regard, c'est-à-dire apparemment indéterminées, constituées de façon aléatoire, obéissant à une logique fragmentaire et fragmentée. Vus ainsi, ces territoires ne peuvent plus être reconnus comme des lieux ouverts sur des expériences de classe, pensées comme sujets politiques comme c'est le cas de la classe ouvrière telle qu'il a été problématisée par E.P. Thompson et analysée par Fortes (2008). En effet, une partie de l'expérience collective produite par l'usine, le café, l'habitat des travailleurs a disparu, que ce soit comme mode d'insertion ou comme horizon. En revanche, les articulations entre travail et habitat, entre production et ville ne semblent pas avoir disparu. Elles se sont seulement obscurcies, perdant de leur netteté tout en gardant une présence indéniable. Tout aussi présentes sont les modalités d'incorporation et d'exploitation de contingents de travailleurs qui deviennent disponibles pour entrer dans les circuits de production et de circulation de la richesse. Cette richesse qui est produite et reproduite grâce aux frontières ténues entre divers systèmes : programmes vertueux générateurs d'emplois et de revenus, travail associé dans des coopératives supposées autogérées et régimes où la force de travail des fractions les plus vulnérables de la population est exploitée ou brutalement utilisée.

En dehors des *sheds*, du bruit des trains, des formes de croissance propre à la périphérie, des relations entre usines, habitat et lieux de sociabilité, de nouvelles configurations du travail, de la production et de leurs relations façonnées par l'espace et les temps de la ville paraissent s'imposer et se dévoiler à travers un regard ethnographique.

Références bibliographiques :

- Barros, J. S. Moradores de rua. Trabalho e pobreza: interrogações sobre a exceção e a experiência política brasileira. São Paulo: FFLCH-USP, 2004. Thèse de Maîtrise en sociologie.
- Cabanes, R., Souza, M.V. La collecte et le traitement de déchets à São Paulo. In Cabanes, R. e Geoges, I. *La ville d'en bas*. Paris: L'Harmattan, 2009.
- Fortes, A. Miríades por toda a eternidade: a atualidade de E. P. Thompson. *Tempo Social. Revista de Sociologia da USP*, vol. 18, n°1, juin/2006.
- Georges, I. & Rizek, C. S. « A Periferia dos direitos ». XXII Rencontre annuelle de l'Anpocs. Caxambu, 2008. Annales électroniques.
- Hirata, D. V. Sobreviver na adversidade. Entre o mercado e a vida. São Paulo, FFLCH- USP, 2010. Thèse de doctorat en sociologie.
- Lago, L.C. Baixada: lugar do trabalho ou cidade-dormitório? www.comcausa.org.br/.../articles 2009, consulté en septembre 2010
- Lavos, A. P. Sociabilidades em conjuntos habitacionais produzidos pelo Estado: O caso da COHAB/Cidade Tiradentes. São Carlos: EESC/USP, 2009. Texte présenté au Programme de Post Graduation en architecture et urbanisme.
- Lopes, J.S. Leite, Sobre processos de 'ambientalização' dos conflitos e sobre dilemas da participação. Horizontes Antropológicos. Porto Alegre: PPGAS/UFRGS. v.12, n°25 janv./juin. 2006. Consulté www. Scielo.org.br en septembre 2010.
- Magalhães Jr., J.C. O Mercado da Dádiva: formas biopolíticas de um controle das populações periféricas urbanas. São Paulo: FFLCH- USP, 2006. Thèse de maîtrise en sociologie.
- Paoli, M. C. O mundo do indistinto. In: Oliveira, F e Rizek, C. S. (org). *Política na Era da Indeterminação*. São Paulo: Boitempo, 2007.
- Rizek, C. S. Verde, Amarelo, Azul e Branco. Uma mercadoria e seu fetiche In: Oliveira, F. de, Braga, R. et Rizek , C. S. (orgs). *Hegemonia às Avessas*. São Paulo: Boitempo, 2010.
- Rizek, C. S. Comunidades e pobreza urbana: do protagonismo à gestão? Aproximações. XI Encontro Nacional da ANPHU. Belém do Pará, 2007. Annales électroniques.
- Rizek, C. S., Paoli, M. C. Préface, In : Oliveira, F. de, Rizek, C. S. (orgs.). *A Política na Era da Indeterminação*. São Paulo, Boitempo, 2007.

- Silva, C. F. Trabalho informal e redes de subcontratação: dinâmicas urbanas da indústria de confecção em São Paulo. São Paulo, FFLCH-USP, 2008. Thèse de maîtrise en sociologie.
- Souza, M. V. Transformações recentes no extremo leste de São Paulo: Itaim Paulista e Cidade Tiradentes. São Carlos, EESC/USP, 2007. Texte de qualification pour le Doctorat, présenté au Programme de Post-Graduation en architecture et urbanisme.
- Tarrius, A. *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris: Balland, 2002.
- Telles, V., Cabanes, R. (orgs.). *Nas tramas da cidade*. São Paulo : Humanitas/IRD, 2006.
- Telles, V. Nas dobras do legal e do ilegal: ilegalismos e jogos de poder nas tramas da cidade. *Dilemas. Revista de Estudos de Conflito e Controle Social,* v.2 (pp. 97-126), 2009.